



**HAL**  
open science

# Le rôle de la puéricultrice dans l'accueil des enfants de 8 à 12 mois en EAJE

Pauline Raison Du Cleuziou

► **To cite this version:**

Pauline Raison Du Cleuziou. Le rôle de la puéricultrice dans l'accueil des enfants de 8 à 12 mois en EAJE. *Pédiatrie*. 2020. dumas-03182266

**HAL Id: dumas-03182266**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03182266>**

Submitted on 26 Mar 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



RAISON du CLEUZIOU Pauline

Promotion 2019/2020

Projet professionnel

Le rôle de la puéricultrice dans l'accueil  
des enfants de 8 mois à 12 mois en EAJE

Ecole de puéricultrices

IFsanté Lomme

## Liste des abréviations

- EAJE : Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants
- EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes
- CAP éducatif Petite Enfance : Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance
- HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point
- AFGSU : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences
- CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
- PSU : Prestation Service Unique
- PDE : Puéricultrice Diplômée d'État
- EJE : Éducateur de Jeunes Enfants

## Table des matières

Liste des abréviations .....	2
Introduction .....	1
Constat de départ .....	2
Cadre Théorique .....	6
<b>Cadre Contextuel.....</b>	<b>6</b>
Puéricultrice.....	6
Généralités .....	6
Puéricultrice en EAJE.....	7
Structure d'accueil de jeunes Enfants.....	8
Définition .....	8
Législation .....	8
Missions .....	9
Statut juridique et financement.....	9
Différents projets et règlement .....	9
Composition de l'encadrement.....	10
Enfants de 8 mois à 12 mois .....	11
Définition .....	11
L'enfant de 8 mois.....	13
Angoisse de séparation .....	14
L'enfant de 9-10 mois .....	15
L'enfant de 11 mois.....	16
L'enfant de 12 mois.....	17
<b>Cadre Conceptuel .....</b>	<b>18</b>
Attachement .....	18
Définition du concept d'attachement .....	18
Besoins de l'enfant lors d'une séparation.....	19
Système d'attachement .....	20
Les figures d'attachement.....	21
Notion de base de sécurité .....	21
Notion de caregiving .....	22
Lien entre les besoins de l'enfant et ce qui peut être réalisé en EAJE par la puéricultrice.....	22
Accueil.....	24
Définition du concept de l'accueil.....	24
Conditions d'accueil en EAJE.....	25
Les différents temps d'accueil et le rôle de la puéricultrice .....	25
Recommandations afin que la séparation soit bien vécue par l'enfant et les parents.....	26
Utilisation du concept d'accueil dans la pratique professionnelle en EAJE .....	27
La personne référente.....	28
Reformulation de la problématique.....	30
Hypothèse.....	30
Phase d'enquête.....	31
Choix de l'outil d'enquête.....	31
Choix de la population et de la structure.....	32
Construction de l'outil .....	32
Méthodologie des prises de rendez-vous auprès de puéricultrices .....	33
Réalisation des entretiens .....	34
Analyse des entretiens .....	35
Choix des modalités de l'exploitation des données d'enquête .....	35
Présentation des professionnelles interrogées.....	35

Croisement des données avec le cadre de référence .....	37
Les conditions d'accueil du matin .....	37
L'accueil des enfants de 8 à 12 mois .....	40
La référente en EAJE .....	43
L'accueil de l'enfant de 8 à 12 mois dans le contexte lié aux conditions d'accueil en EAJE lors de l'épidémie due au coronavirus.....	48
Synthèse de l'analyse.....	50
En période habituelle .....	51
En période exceptionnelle .....	52
Perspectives professionnelles .....	54
Conclusion.....	55
Bibliographie.....	57
Annexe 1 : Grille d'entretien.....	60
Annexe 2 : Entretien P2 .....	63
Annexe 3 : Tableau récapitulatif analyse .....	71

## Introduction

Ce projet professionnel est élaboré en vue d'obtenir le diplôme de Puéricultrice Diplômée d'État. J'ai souhaité aborder un thème qui m'intéresse et qui me questionne, le but final étant de m'aider par la suite dans l'exercice de mes fonctions. Plus précisément, je souhaite travailler en EAJE (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant) à la suite de l'obtention de mon diplôme ; il me paraît donc intéressant d'améliorer mes connaissances dans ce domaine.

J'ai observé que certains enfants, en grandissant, pouvaient avoir une angoisse de séparation très importante, notamment avec leur maman, que la période de séparation soit longue ou courte. En me documentant, j'ai réalisé que cette angoisse pouvait venir de la petite enfance, voire même du début de la vie. Je veux donc voir si l'on peut diminuer les effets négatifs de la séparation en limitant au maximum, dès le plus jeune âge, des séparations traumatisantes pour l'enfant. Plus précisément, je trouve intéressant d'étudier les répercussions que peut entraîner une entrée en EAJE sur l'enfant. Puisque je sais que la période entre 8 et 12 mois est une période compliquée pour les enfants en termes de séparation, je me suis tout naturellement tourné vers cette tranche d'âge. Enfin, le moment de l'accueil du matin étant un moment de transition entre la maison et l'EAJE, il peut être source d'angoisse. Il me semble donc intéressant d'étudier cet accueil et la place de la puéricultrice afin que l'enfant vive une bonne journée dans l'EAJE et ne garde pas de souvenirs négatifs de la séparation.

Dans un premier temps, je vous exposerai quels articles ont suscité mon questionnement et ma question de départ qui en a découlé. Ensuite, j'établirai un cadre théorique comprenant le cadre contextuel qui concerne la puéricultrice, les enfants de 8 à 12 mois, l'EAJE puis le cadre conceptuel. Tout cela me permettra de définir une question de recherche ainsi qu'une ou plusieurs hypothèses. Grâce à des enquêtes sur le terrain et une analyse précise de ces enquêtes en lien avec mon cadre théorique, je pourrai valider ou non mon hypothèse. Enfin, je conclurai en exposant mes perspectives professionnelles.

## Constat de départ

Diplômée infirmière depuis 2005, j'ai travaillé dans plusieurs structures adultes différentes, hospitalières puis non hospitalières. Mon parcours professionnel et personnel m'a permis de mûrir mon souhait de suivre la formation de puéricultrice afin d'être directrice d'EAJE (Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants ou plus communément : crèche). Depuis mon baccalauréat, j'ai comme projet professionnel d'être puéricultrice. En outre, j'ai travaillé en EHPAD en tant qu'infirmière coordinatrice et j'ai beaucoup apprécié le management d'une équipe d'Aide Soignantes et d'infirmières. Par ailleurs, la relation avec les familles des personnes âgées accueillies m'a beaucoup intéressée et m'a permis de réaliser que la prise en charge d'une personne doit se faire dans sa globalité.

Aujourd'hui, je voudrais mettre à profit mon expérience auprès des enfants et de leurs parents. En travaillant sur le sujet de mon Projet Professionnel, je me suis naturellement interrogé sur les pratiques de la puéricultrice en EAJE. En effet, je suis très intéressée par le lien qui peut exister, qui peut se créer dans les accueils collectifs entre les parents, les enfants et la puéricultrice. Par ailleurs, nous avons eu un cours sur l'approche Picklérienne<sup>1</sup> qui m'a beaucoup interpellée. En effet, il décrivait la prise en charge des enfants dans des EAJE en se référant aux études qu'a faites Emmi Pickler sur la motricité libre des enfants, les activités autonomes, la présence d'une personne de confiance, l'observation bienveillante et le travail en équipe. A la suite de cet enseignement et de la compréhension du développement psychomoteur de l'enfant grâce aux apports de Mme C.Vantournhoudt<sup>2</sup>, je me suis beaucoup documenté sur l'accueil des enfants en EAJE afin de mieux comprendre cet accueil ainsi que le rôle de la puéricultrice.

Lors de la lecture d'un article : « *Accueillir un enfant et sa famille à la crèche* »<sup>3</sup> dans la revue Soins Pédiatrie/Puériculture n° 235 d'Avril 2007, j'ai été interpellée par une situation qui se passe dans un Établissement d'Accueil de jeunes Enfants. En effet, il est décrit une situation d'entrée en EAJE où l'enfant vit mal la séparation avec sa maman avec des

---

<sup>1</sup> Cours de mme Crevel : Méthode Loczy

<sup>2</sup> Cours de mme C.Vantournhoudt : le développement psychomoteur chez l'enfant de 0 à 6 ans

<sup>3</sup> GOULEY, Delphine. Accueillir un enfant et sa famille à la crèche. *Soins pédiatrie/puériculture* n°235. avril 2007, p. 25

difficultés d'adaptation ainsi qu'une tristesse et une angoisse pour l'enfant et sa maman. La situation de départ est la suivante :

Antoine est un garçon de 12 mois qui fait son entrée dans un EAJE. Il n'a jamais été en accueil collectif auparavant car sa maman, en congé parental, le gardait à la maison.

La maman d'Antoine reprend une formation, et nous observons les premiers jours d'adaptation à l'EAJE pour Antoine.

On peut noter que « dès le début, la maman d'Antoine est angoissée »<sup>4</sup>. En effet, on peut observer qu'elle pose beaucoup de questions à l'équipe, qu'elle met du temps à quitter Antoine le matin. Le soir, elle reste longtemps dans l'EAJE. Elle a besoin de parler à l'équipe de son fils, de ce qu'il a fait dans la journée, de ce qu'il fait à la maison. L'adaptation est longue et difficile car l'équipe sent qu'Antoine ne se sent pas bien dans l'EAJE quand sa maman n'est pas là pendant la journée. De plus, Antoine ne possède pas d'objet transitionnel ce qui ne permet pas une réassurance entre la maison et l'EAJE.

Dans l'EAJE, l'équipe observe qu'Antoine ne marche pas, « *il reste assis et pleure beaucoup* »<sup>5</sup>. Aussi, elle l'entoure au mieux afin qu'il se sente en confiance.

Malgré cela, Antoine reste inquiet, surtout quand des personnes inconnues sont dans l'EAJE. « *Il pleure toujours beaucoup et dort peu en présence d'un adulte à côté de lui, ne patiente pas lors des repas* »<sup>6</sup>.

Dix mois après, Antoine a 22 mois, « *les séparations sont toujours difficiles pour Antoine et sa mère* »<sup>7</sup>. Antoine a tout de même trouvé sa place dans l'EAJE. Il prend du plaisir à jouer même si sa maman lui manque beaucoup.

Dans cette situation, je me suis posé plusieurs questions :

La maman d'Antoine est très angoissée de laisser son fils à la crèche.

- Comment reconnaître les signes de difficulté de séparation chez les parents ?
- Comment l'équipe peut-elle accompagner les parents lors d'une entrée en EAJE?
- Quel type d'accueil est mis en place pour un enfant et sa famille ?

---

<sup>4</sup> GOULEY, Delphine. 2007. Accueillir un enfant et sa famille à la crèche. *Soins pédiatrie/puériculture* n°235. avril 2007, p. 25

<sup>5</sup> GOULEY, Delphine. 2007. Accueillir un enfant et sa famille à la crèche. *Soins pédiatrie/puériculture* n°235. avril 2007, p. 25

<sup>6</sup> GOULEY, Delphine. 2007. Accueillir un enfant et sa famille à la crèche. *Soins pédiatrie/puériculture* n°235. avril 2007, p. 25

<sup>7</sup> GOULEY, Delphine. 2007. Accueillir un enfant et sa famille à la crèche. *Soins pédiatrie/puériculture* n°235. avril 2007, p. 25

- Les transmissions des parents à l'équipe qui accompagne l'enfant sont-elles importantes ?
- Cet accueil peut-il avoir un impact sur l'intégration de l'enfant à la crèche ?

Il est établi, selon René Spitz, que l'angoisse de séparation débute vers 8/9 mois.

- La séparation d'Antoine et de sa maman est-elle plus compliquée à l'âge de 8/12 mois, âge où il est établi que l'enfant a une angoisse de séparation ?
- Est-il possible de diminuer l'angoisse de l'enfant à cet âge ?

Dans cette situation, on peut également se demander quelle est la place de chaque professionnel de l'équipe :

- Quel rôle a chaque personne de l'équipe ?
- Qui participe à l'accueil de l'enfant et des parents lors de l'entrée à la crèche, et lors de l'arrivée le matin à la crèche ?
- Y a-t-il une personne référente pour chaque enfant ?
- Des actions ont-elles été mises en place dans le quotidien, surtout en début de journée, par le personnel de l'EAJE pour rassurer l'enfant et les parents afin que ceux-ci arrivent à quitter Antoine sereinement ?
- Quelle est la place de l'objet transitionnel ?

La puéricultrice est la directrice de la crèche, elle a un rôle de supervision.

- Comment a-t-elle pu prendre part à la connaissance de la situation, à l'échange avec l'équipe ?
- A-t-elle pu observer Antoine ? sa maman ?
- Quel est le rôle de la puéricultrice dans l'accueil de l'enfant au quotidien ?
- Quel est son rôle dans l'accompagnement de la séparation entre un parent et son enfant, en EAJE ?

Toutes ces questions me paraissent importantes car, dans cette situation décrite, nous pouvons voir qu'Antoine a des difficultés à se séparer de sa maman. D'autres interrogations peuvent également être posées :

- L'absence d'un parent, même de façon ponctuelle peut-elle entraîner un retard dans le développement d'un enfant, voire une régression ?
- Cette absence peut-elle entraîner des répercussions sur le développement psychomoteur de l'enfant ?
- Comment favoriser une continuité entre la maison et l'EAJE pour qu'il n'y ait pas de retentissement psycho-affectif ?

J'ai choisi d'observer le comportement d'enfants dont l'âge est compris entre 8 mois et 12 mois car beaucoup d'enfants arrivent à cet âge en EAJE. En effet, certains parents prennent un congé maternité de 10 semaines après la naissance de leur enfant et enchainent sur un congé parental qui peut être rémunéré pendant 6 mois par la Caisse d'Allocation Familiale.

Ces questionnements me conduisent à ma question de départ qui est la suivante : **Quel est le rôle de la puéricultrice lors de l'accueil, au quotidien, d'enfants de 8 à 12 mois en Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants ?**

# Cadre Théorique

## Cadre Contextuel

Je vous parlerai tout d'abord de la profession de puéricultrice puis des structures d'accueil du jeune enfant. Enfin, je vous détaillerai le développement des enfants de 8 à 12 mois.

### Puéricultrice

Nous allons aborder dans un premier temps la profession de puéricultrice, ses compétences ainsi que son rôle. Dans un deuxième temps, nous étudierons plus spécifiquement sa fonction dans un Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE).

#### Généralités

La profession de puéricultrice a été créée en 1947. La puéricultrice était « *engagée à cette époque, dans la lutte contre la mortalité infantile* »<sup>8</sup>. Aujourd'hui, la puéricultrice est plus axée sur la dimension psychosociale de l'enfant, de la naissance jusqu'à l'adolescence.

La puéricultrice est une infirmière spécialisée dans l'enfance. « *Ses obligations et sa responsabilité professionnelle relèvent de la réglementation du corps infirmier : c'est une infirmière puéricultrice* »<sup>9</sup>. Grâce à sa formation, l'infirmière puéricultrice développe des compétences d'expertise clinique, le ministère de la Santé insiste sur le fait que le « *développement harmonieux de l'enfant est totalement subordonné à la qualité de la réponse apportée à ses besoins par autrui* »<sup>10</sup>.

La puéricultrice a un rôle de prévention, de dépistage, thérapeutique et d'éducation. Elle doit connaître les étapes du développement psycho moteur de l'enfant afin de le prendre en charge

---

<sup>8</sup> GASSIER, Jacqueline, de SAINT SAUVEUR, Colette et COLSON, Sébastien. 2019. Le guide de la puéricultrice: Prendre soin de l'enfant de la naissance à l'adolescence 5ème édition. s.l. : Elsevier Masson, 2019. 978-2-294-76794-4.

<sup>9</sup> Code de santé publique, , livre III titre 1<sup>er</sup>, Article R 4311-13 (3)  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006913901&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20040808>

<sup>10</sup> Ministère des affaires sociales et de l'intégration. Arrêté du 13 Juillet 1983 Programme des études préparant au diplôme d'Etat de Puéricultrice. 1983. Ref 531015.

correctement, tout en respectant son autonomie. Pour ce faire, elle doit savoir tenir compte de l'environnement familial et social de l'enfant.

### Puéricultrice en EAJE

En EAJE, la puéricultrice peut avoir le poste de directrice. Nous allons nous attarder sur les objectifs de son poste, ses référents hiérarchiques, l'équipe qu'elle doit gérer, ses missions et les compétences attendues.

L'objectif du métier de puéricultrice, directrice d'un EAJE est d'être responsable de la gestion éducative, pédagogique, logistique, administrative et financière de la structure. La directrice d'EAJE est la garante du respect du cadre réglementaire, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, mais aussi de la qualité de prise en charge des enfants, de leur bon développement psychomoteur et de la relation avec leurs familles. Elle doit encadrer les équipes afin que les enfants soient accueillis alors qu'ils sont séparés de leurs parents.

La puéricultrice est rattachée au directeur de l'établissement gestionnaire et a sous sa responsabilité l'ensemble du personnel de la structure d'accueil. Ce personnel est composé en général d'auxiliaires puéricultrices, d'éducatrices de jeunes enfants, de personnes ayant le CAP éducatif Petite Enfance et de stagiaires.

Les missions de la puéricultrice sont des missions administratives, managériale, sanitaires et opérationnelles. Au niveau administratif, elle est chargée du suivi des stocks, des inscriptions des enfants, de la gestion de la présence des enfants ou non, des commandes de repas. C'est aussi elle qui doit faire respecter les mesures HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point). La puéricultrice doit aussi construire le projet d'Établissement, le projet pédagogique et le projet social, elle doit savoir le faire évoluer si besoin et amorcer une dynamique d'équipe autour. Elle a aussi une mission managériale : elle gère l'équipe, que ce soit les plannings, les résolutions de conflit, les entretiens annuels, le recrutement, l'encadrement des étudiants. Au niveau sanitaire, sa place de soignant est aussi importante afin vérifier le régime alimentaire de chaque enfant selon son âge, le bon développement psychomoteur de chaque enfant, le bon respect des vaccinations, la santé de l'enfant et les interactions parents/enfants. Elle doit former le personnel pour l'amélioration de ses pratiques, élaborer un plan de formation (AFGSU, formation incendie), programmer les visites à la médecine du travail... Sa présence avec les enfants en salle d'accueil et d'activité est donc très importante afin de pouvoir les observer et observer le fonctionnement de l'équipe. Enfin, elle a une mission

opérationnelle concernant l'accueil des enfants : animation de l'établissement, organisation des soins d'hygiène, relation avec les familles et les partenaires extérieurs.

Toutes ces missions demandent à la puéricultrice des compétences relationnelles, d'analyse de situation, organisationnelles, mais aussi des connaissances de l'enfant, juridiques, informatiques, comptables, goût pour le travail en équipe et en autonomie.

## **Structure d'accueil de jeunes Enfants**

Nous verrons dans un premier temps la définition d'un EAJE ainsi que la législation qui s'y réfère, puis nous définirons ses missions, son statut juridique, son mode de financement, ses différents projets mis en place et son organisation.

### Définition

C'est le décret d'août 2000 (décret n°2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000) du Code de la Santé Publique qui a permis de regrouper les crèches collectives, les haltes garderies, les multi-accueils et les jardins d'enfants sous le terme commun d'« Établissements d'accueil de jeunes enfants » ou EAJE <sup>11</sup>. L'accueil au sein de ces structures peut se réaliser de façon collective, régulière, à temps complet, partiel ou occasionnel, pour les enfants de moins de 6 ans.

### Législation

Le Décret n°2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans a modifié le code de la santé publique (dispositions réglementaires).

Puis, le Décret n° 2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans a permis d'établir que l'EAJE est un lieu d'éducation des enfants. Grâce à ce décret, il est reconnu aux professionnels des crèches une action d'éducation des enfants dans la continuité et le respect de l'éducation des parents sur leurs enfants. Cela sous-

---

<sup>11</sup> Code de la Santé publique : Décret n° 2000-762 du 1er août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique.  
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000218271>

entend un partage de points de vue, de valeurs éducatives et de savoir de la part des professionnels. C'est un vrai « *partenariat* » ou « *éducation partagée* » ou « *coéducation* »<sup>12</sup>

### Missions

Nous pouvons citer l'art R.180-1 du décret d'août 2000 pour définir les missions des EAJE : « *Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et familiale* »<sup>13</sup>.

### Statut juridique et financement

Au niveau financier, la Caisse Nationale d'Allocation Familiales (CNAF) participe au financement des crèches par l'intermédiaire de la PSU (Prestation de Service Unique). Celle-ci a été instaurée le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et certains critères ont été modifiés par la lettre circulaire de la CNAF n°2012-009 du 26 mars 2014 afin de répondre aux besoins de toutes les familles, de diversifier les différents modes d'accueil des enfants et de favoriser la mixité sociale et l'accessibilité des structures à toutes les familles<sup>14</sup>. La PSU correspond à la prise en charge de 66% du prix de revient horaire de l'accueil de l'enfant dans la limite d'un certain plafond défini par la CNAF, déduction faite des participations familiales. Les familles ne paient que le temps de présence réel (tarif horaire), la PSU est payée aux gestionnaires sur la base des heures facturées aux familles. Elle prend en charge les enfants de 0 à 5 ans<sup>15</sup>.

### Différents projets et règlement

Chaque EAJE doit avoir un projet d'établissement (art R. 2324-29 Code de Santé Publique<sup>16</sup>) ainsi qu'un règlement intérieur qui peuvent être établis par la puéricultrice, directrice d'EAJE. Le projet d'établissement, renouvelé tous les cinq ans, développe trois volets : éducatif, pédagogique et social :

---

<sup>12</sup> Rameau, Laurence et Cyrulnik, Boris. L'accueil en crèche. Savigny-sur-Orge : Philippe Duval éditions, 2012. 176p

<sup>13</sup> Code de la Santé publique : art R.180-1 du décret du 1<sup>er</sup> août 2000

<sup>14</sup> CAF. 2015. PSU Maine et Loire [En ligne] 2015. [Citation : 20 Mars 2020.]  
<https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/493/Documents/Guide%20psu%202015.pdf>.

<sup>15</sup> CNAF Circulaire n°2012-009 du 26 mars 2014 de la CNAF

[https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/141/Caf.fr/Partenaires/Prestations%20de%20service/2014/Psu/LC\\_2014\\_009\\_Psu\\_26MARS2014.pdf](https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/141/Caf.fr/Partenaires/Prestations%20de%20service/2014/Psu/LC_2014_009_Psu_26MARS2014.pdf)

<sup>16</sup> Code de Santé Publique, art R. 2324-29

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000022320421&cidTexte=LEGITEXT000006072665>

- Le projet éducatif définit ce qui a trait à l'accueil, au soin, au développement, à l'éveil et au bien-être des enfants ainsi que la coopération avec les parents.
- Le projet pédagogique est la réflexion de toute l'équipe de l'EAJE sur les pratiques professionnelles de chacun et l'organisation de la structure par rapport aux différents groupes d'enfants. Il définit une organisation permettant d'atteindre les objectifs du projet éducatif.
- Le projet social explique la façon dont la structure s'inscrit dans la zone géographique où elle se situe afin de s'adapter à l'économie locale et aux caractéristiques sociales des habitants.

Le règlement intérieur, quant à lui, est « *la traduction concrète des orientations définies dans le projet d'établissement concernant l'organisation et le fonctionnement du lieu d'accueil* »<sup>17</sup>. Il fixe les règles en matière d'hygiène, de sécurité et de discipline de la structure. Les familles doivent s'engager à respecter le règlement intérieur et le signer.

### Composition de l'encadrement

Il existe plusieurs types d'EAJE : crèche hospitalière, crèche d'entreprise, micro crèche, crèche familiale, crèche parentale. Je m'intéresserai plus précisément aux structures d'EAJE accueillant plus de 21 enfants en accueil collectif. En effet, dans ces structures de plus de 21 enfants, l'encadrement est très règlementé et se fait en fonction du nombre d'enfants accueillis. Par ailleurs, en tant que Puéricultrice diplômée d'état (PDE), je pourrai y travailler en tant que directrice ou directrice adjointe. La direction est différente en fonction de la capacité d'accueil de l'établissement :

- Les structures de 21 à 40 places nécessitent un directeur qui a une formation de PDE ou d'Éducateur de Jeunes Enfants (EJE) ayant une expérience professionnelle d'au moins trois ans. Il est également possible de trouver des directeurs assistant social, éducateur spécialisé, conseiller économique social et familial.
- Les structures accueillant 41 à 60 places peuvent être dirigés par un médecin, une PDE ou un EJE, qui peut être accompagné d'un adjoint.

Concernant l'encadrement des enfants, il est obligatoire d'avoir un adulte pour 5 enfants qui ne marchent pas ou un adulte pour 8 enfants qui marchent. L'effectif ne peut pas être inférieur à 2 adultes auprès des enfants. Le personnel travaillant auprès des enfants peut avoir une

---

<sup>17</sup> RASSE, Miriam et APPELL, Jean-Robert. *L'approche Picklerienne en multi-accueil* Toulouse : ERES, p 24, 2016. 978-2-7492-5270-4. 270p

formation de PDE, d'EJE, de médecin, d'auxiliaire de puéricultrice, de CAP éducatif petite enfance.

### **Enfants de 8 mois à 12 mois**

Le développement psychomoteur de l'enfant passe par des étapes naturelles et des étapes intermédiaires. Chaque enfant est unique et se construit grâce à l'environnement dans lequel il évolue. Il est important de comprendre toutes ces étapes afin d'analyser les comportements ou les mouvements acquis de l'enfant. Celui-ci, selon ses capacités, son rythme, se forgera lui-même ses étapes de développement. Il est donc très important pour moi, future puéricultrice, de connaître les étapes de développement psychomoteur de l'enfant par rapport aux différents âges. Grâce à cette connaissance ainsi qu'à partir de mon observation d'un enfant, je saurai si l'enfant a un comportement adapté pour son âge. Dans un EAJE, il est essentiel d'avoir cet « œil » attentif afin de discerner tout retard de développement. Ces retards peuvent être bénins ou bien plus graves. Dans le premier cas, en parler aux parents, aux professionnels de l'EAJE permettra peut-être de modifier la prise en charge de l'enfant afin qu'il se développe mieux. Dans le deuxième cas, si le retard psychomoteur paraît important ou s'il est accompagné de signes particuliers, il faut en parler aux parents, demander un avis médical

La puéricultrice doit donc maîtriser les étapes du développement psychomoteur. Je vais m'attarder sur les enfants de 8 mois à 12 mois. En effet, j'ai choisi de cibler mon projet professionnel sur des enfants de 8 mois à 12 mois car il s'agit d'une étape clé de leur développement, qui peut entraîner des répercussions sur leur vécu en EAJE et, sur la séparation qu'ils peuvent vivre avec leurs figures d'attachement (souvent leurs parents mais je développerai ce point dans une autre partie).

#### **Définition**

Selon le Larousse, le développement psychomoteur se définit par : *« l'ensemble des phénomènes qui participent à la transformation progressive de l'être humain de la conception à l'âge adulte. Le développement relève de deux phénomènes : d'une part la croissance en poids et en taille, d'autre part la maturation, c'est-à-dire le perfectionnement des structures*

(dents, par exemple) et des fonctions (neuromotrice, sexuelle). Par ailleurs, le développement se manifeste dans deux domaines : psychomoteur et physique »<sup>18</sup>.

Emmi Pikler (1902-1984), pédiatre Hongroise, reconnue pour ses travaux sur l'observation des enfants, a beaucoup étudié les stades d'acquisition au niveau psychomoteur des enfants. Elle démontre que l'enfant a des compétences innées, qu'il se développe au niveau psychomoteur grâce à la maturation neurologique, sensorielle et motrice de son système et que, de ce fait, il faut le laisser libre de ses mouvements et ne pas intervenir dans ce processus.

Elle a observé un grand nombre d'enfants en motricité libre et a pu en conclure qu'en laissant l'enfant libre de ses mouvements, il progresse à son rythme, que ce soit au niveau des postures ou de ses déplacements « dans un ordre constant et déterminé à son propre rythme »<sup>19</sup>.

Quant à Jean Piaget (1896-1980), psychologue suisse, il a observé les nourrissons afin d'évaluer ce qui distinguait la pensée de l'enfant et de l'adulte. Il a ainsi pu élaborer une conception du développement de l'intelligence de l'enfant. Selon lui, « l'intelligence est une forme d'adaptation au milieu »<sup>20</sup>. A chaque stade, le développement cognitif se construit par rapport aux stades passés déjà acquis. Selon Piaget, le développement cognitif se fait grâce à la maturation cérébrale mais aussi aux expériences faites par l'enfant au contact avec l'environnement. Il existe deux périodes selon lui; avant 8 mois et après 8 mois :

- Avant 8 mois, selon lui, le développement cognitif se fait grâce à deux expériences : le stade des actions sur le corps, puis le stade des actions sur les objets.
- Après 8 mois, le développement cognitif se fait selon deux stades d'expériences : le stade des actions intentionnelles et le stade de la permanence de l'objet. Le premier stade signifie que l'enfant est capable de mener des expériences afin de voir ce qu'il en résulte. Ces expériences le feront progresser dans son développement. Dans le deuxième stade, l'enfant sait que les objets existent réellement et qu'ils sont permanents. Si l'objet disparaît de sa vue, l'enfant sait qu'il est toujours présent même

---

<sup>18</sup> Larousse. [En ligne] [Citation : 06 Avril 2020.]

[https://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/d%C3%A9veloppement\\_de\\_l'enfant/12494](https://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/d%C3%A9veloppement_de_l'enfant/12494).

<sup>19</sup> RASSE, Miriam et APPELL, Jean-Robert. *L'APPROCHE PIKLERIENNE EN MULTI ACCUEIL*. Toulouse : ERES, p 24 14 novembre 2016. 978-2-7492-5270-4.

<sup>20</sup> GASSIER, Jacqueline, ALLEGRE, Evelyne et BELIAH-NAPPEZ, Muriel. 2018. Guide de la petite enfance: Accompagner l'enfant de 0 à 6 ans- 3ème édition. Issy les Moulineaux : Elsevier Masson, 440p 2018. 978-2-294-75489-0. p. 226.

s'il ne le voit pas. Il est capable de le chercher et parfois de le trouver ou de prendre les moyens de le demander à ses parents en criant, en disant une syllabe ou en le montrant du doigt. Cela dépendra du stade de développement acquis.

L'enfant atteint vers la fin de la première année de vie, une pensée « *propre* » avec « *une permanence de l'objet* »<sup>21</sup>.

### L'enfant de 8 mois

Selon le Guide de la petite enfance<sup>22</sup> l'enfant vers 8 mois, a sa musculature du dos et de la région lombaire qui s'est tonifiée, il peut tenir assis seul. Quand il est sur le dos, il peut se soulever et se mettre en position assise. Quand il est sur le ventre, l'enfant peut soulever son corps en tenant uniquement sur les mains et sur la pointe des pieds. Il est capable de se tourner sur lui-même du dos sur le ventre et du ventre sur le dos.

L'enfant arrive à utiliser sa pince inférieure (objet saisi par le pouce et le petit doigt) vers 7 mois. A 8 mois, il perfectionne cette faculté et, entre 8 et 10 mois, il peut utiliser son index d'une façon plus précise. Grâce à la préhension qu'il peut avoir au niveau de sa pince inférieure, il est capable de prendre des jouets et de les jeter. C'est ce l'on appelle la « permanence de l'objet », notion qu'a développé Jean Piaget : l'enfant va jeter l'objet et attendre qu'on lui redonne. Grâce à cette expérience, il va comprendre que les objets qui l'entourent existent réellement et qu'ils restent présents même lorsqu'il ne les voit plus. Cela peut être pour lui une façon de s'exprimer. Ainsi, par exemple, lors de l'arrivée à l'EAJE le matin, l'enfant peut interpeller sa maman et lui montrer qu'il est inquiet qu'elle s'en aille en jetant des jouets (comme son objet transitionnel par exemple). Sa maman sera obligée de se mettre à sa portée et de lui redonner l'objet, ce qui retardera son départ.

L'enfant vers 8 mois aime se regarder dans le miroir, se parler, se toucher. Lorsqu'il se voit dans le miroir, il se regarde et voit la même chose. Il commence à avoir la perception de son corps.

L'enfant vers 8 mois babille et commence à prononcer des monosyllabes : « da », « pa » « ma ». Lors de la séparation avec sa maman, il pourra essayer de l'appeler : « ma ». Ce langage, accompagné par des expressions de son visage lui permet de se faire comprendre,

---

<sup>21</sup> PAVOT-LEMOINE, Cécile. Des bébés et des crèches - Comprendre le développement du tout-petit pour mieux l'accueillir. 416p s.l. : Dunod, 2018. 978-2-10-074864-8

<sup>22</sup> GASSIER, Jacqueline, ALLEGRE, Evelyne et BELIAH-NAPPEZ, Muriel. 2018. Guide de la petite enfance: Accompagner l'enfant de 0 à 6 ans- 3ème édition. Issy les Moulineaux : Elsevier Masson, 2018. 978-2-294-75489-0 p. 142

surtout par ses parents. Pour accompagner cet apprentissage, les professionnels veilleront à avoir un langage adapté à l'enfant mais pas infantin.

L'enfant de 8 mois est capable de se tourner vers l'extérieur, de se tourner vers les autres. C'est la période où, grâce à la position assise ou à ses roulades, il commence à se déplacer et à découvrir et explorer ce qui l'entoure.

Entre 7 mois et un an, les dents apparaissent, ce qui permet l'introduction d'aliments en morceaux. C'est la période où l'enfant suce beaucoup les objets, les croque pour se les approprier. Selon Freud, c'est la période où l'enfant peut mordre ce qui traduit : « *l'extériorisation des pulsions agressives et destructrices* » : il qualifie cette période de « *stade oral actif* »<sup>23</sup>. L'enfant doit passer par cette étape qui fait partie de son développement cognitif. La professionnelle veillera à avoir une attitude adaptée à chaque situation, mais toujours dans le but de faire progresser l'enfant afin qu'il se développe et se sente en sécurité dans l'EAJE.

### Angoisse de séparation

Vers l'âge de 8 mois environ, la séparation est plus complexe à gérer pour l'enfant. Elle génère une angoisse plus importante qui peut être appelée « *angoisse du 8<sup>ème</sup> mois* ». Pour Spitz, cette angoisse est « *à la base de toute la structuration du développement affectif de l'enfant* »<sup>24</sup>. Cette angoisse peut se traduire par des cris, des pleurs, des agrippements vers la personne d'attachement. Le parent peut culpabiliser ou être triste dans cette situation où il voit que son enfant n'est pas bien quand il le quitte. Il peut aussi être rassuré car l'enfant exprime sa tristesse de le quitter, ses sentiments d'attachement. Cette période peut commencer vers l'âge de 7 mois, et aller jusqu'à 14 mois. Elle dépend vraiment de la maturation psychique de l'enfant. Elle signifie que l'enfant a une notion du temps et de l'espace qui lui permet de voir quand sa maman franchit une distance trop lointaine de lui. Elle signifie aussi que l'enfant a une conscience de lui et des autres qui a évolué. Il est capable de ne plus s'identifier à sa maman mais, pour cette raison, est très triste quand sa maman est loin de lui. Cette étape intervient à un moment où il est capable de s'exprimer sur le plan moteur, c'est-à-dire qu'il peut essayer de se redresser pour tendre les mains à sa maman, de la suivre à quatre pattes, de l'agripper avec ses mains, de pleurer, de l'appeler par plusieurs syllabes combinées.

---

<sup>23</sup> GASSIER, Jacqueline, ALLEGRE, Evelyne et BELIAH-NAPPEZ, Muriel. 2018. Guide de la petite enfance: Accompagner l'enfant de 0 à 6 ans- 3ème édition. Issy les Moulineaux : Elsevier Masson, 2018. 978-2-294-75489-0 p. 217

<sup>24</sup> GASSIER, Jacqueline, ALLEGRE, Evelyne et BELIAH-NAPPEZ, Muriel. 2018. Guide de la petite enfance: Accompagner l'enfant de 0 à 6 ans- 3ème édition. Issy les Moulineaux : Elsevier Masson, 2018. 978-2-294-75489-0 p. 145

C'est à cette période que l'enfant est le plus attaché à son objet transitionnel (concept décrit par Winnicott<sup>25</sup> et A. Freud). L'enfant choisit un objet qui peut être une peluche, une tétine, un jeu. Il a besoin de le tenir, de le sucer, de le tripoter. Cet objet a l'odeur de sa maman ou de sa maison, c'est le seul objet qui le relie à ses parents et à sa maison. Cet objet transitionnel le rassure, le sécurise. Il lui permet de mieux vivre la séparation avec ses parents.

### L'enfant de 9-10 mois

L'enfant, entre 9 et 10 mois, développe sa faculté à se déplacer. En effet, c'est l'âge où il arrive à se déplacer sur ses coudes. Il se déplace en reculant et il faudra attendre ses 10 mois pour qu'il prenne appui sur ses genoux pour aller vers l'avant et même ramper. De plus, il commence à essayer d'attraper un support fixe pour se mettre debout, il retombe souvent car il n'a pas encore d'équilibre. L'équilibre arrivera plutôt vers 10 mois : c'est à cette période qu'il se tiendra plus longtemps seul debout et qu'il arrivera même à longer un meuble en se tenant fixement.

Au niveau de la préhension, l'enfant de 9 mois peut se servir de sa pince supérieure : il peut saisir un objet entre la base du pouce et l'index. Au début, il garde les jeux pour lui et a des difficultés à s'en séparer. Ensuite, vient la période où il arrive à lâcher un jeu pour le donner à une autre personne, il peut même échanger des jeux. L'enfant de 9 et 10 mois, grâce à ses divers apprentissages, va pouvoir prendre du plaisir dans le jeu. Il va pouvoir saisir plus facilement des objets, ramper pour pouvoir l'attraper, le donner à une autre personne. Il va aussi pouvoir manifester son inquiétude vis-à-vis du départ de son parent en rampant jusqu'à lui.

L'enfant de 9 mois commence à parler en doublant les syllabes, il peut ainsi dire « ma » « ma » ou « pa » « pa », etc... mais ces mots n'ont pas encore de signification pour lui (il faudra attendre, en théorie, 10 mois pour qu'il associe le mot à sa fonction). C'est un âge où il est capable de dire « ma » « ma » et de l'associer à ses parents par exemple. Il est aussi capable d'associer le geste de la main avec le mot « au revoir » et de le reproduire. Ainsi, il peut dire au revoir à sa maman d'une façon concrète. Il va progressivement pouvoir se faire comprendre dans la journée des professionnels, ce qui lui permettra de se détacher de ses parents pour arriver à mieux les quitter.

---

<sup>25</sup> WINNICOTT, D.W. 1975. *Jeu et Réalité*. Paris : Gallimard, 1975.

Cette période fait suite à l'angoisse qu'il pouvait ressentir vers le 8<sup>ème</sup> mois, il aura toujours peur des personnes inconnues et aura du mal à se séparer de ses parents le matin. L'enfant aura toujours besoin de savoir qu'une personne qu'il connaît le regarde ou qu'elle est à proximité de lui.

C'est la période où les professionnels vont devoir accompagner l'enfant dans ses apprentissages, dans les séparations. Ils devront le rassurer, le guider, le soutenir, l'encourager. A cet âge, l'enfant est très attentif au regard des autres. Si ceux-ci sont encourageants, optimistes, l'enfant se sentira soutenu et ira de l'avant. Ainsi il se développera de façon plus harmonieuse, selon E. Pickler.

### L'enfant de 11 mois

A partir de 11 mois, l'enfant peut commencer à marcher en prenant appui sur les meubles ou à l'aide de deux adultes qui le soutiennent sous les bras. Ce n'est qu'à partir de 12 mois que l'enfant pourra commencer à marcher seul. Cette étape peut se faire sur plus de temps. Certains enfants ne marchent seuls qu'à partir de 15 mois. L'enfant, de 11 à 14 mois peut faire la « marche de l'ours », c'est-à-dire qu'il marche à quatre pattes en prenant appui sur les mains et sur les pieds. Ce moyen de déplacement n'est pas utilisé par tous les enfants, chaque enfant choisissant son mode de déplacement en fonction de ses capacités et facilités psychomotrices acquises.

Au niveau de la motricité fine, l'enfant sera capable de pointer son index vers le jouet qu'il désire, il sera aussi capable d'emboîter les objets entre eux. Il commence à avoir la notion du contenant/ contenu.

Lors des séparations en EAJE, l'enfant entre 11 mois et 12 mois comprend mieux ce que lui disent les adultes, il a une perception mentale plus affinée.

Concernant le langage, à 11 mois, l'enfant peut dire des « mots-phrase » comme « dodo » par exemple. Ces mots ont une signification pour lui, ce qui lui permet de communiquer avec les adultes de façon plus précise. Le langage acquis lui permet de répondre par des mots courts afin de dire s'il y a un manque que son parent peut combler avant de le quitter. Par exemple, il pourra dire « doudou ». Ainsi, son parent saura qu'il n'a pas son doudou avec lui et le lui donnera. La séparation devient donc plus facile vers 11 mois même s'il ressent toujours l'angoisse de la séparation et la peur des personnes inconnues.

## L'enfant de 12 mois

A 12 mois, l'enfant peut associer deux « mots phrases » comme par exemple : « papa » « boulot ». Il est donc capable de se faire comprendre, même si les mots utilisés n'ont pas toujours la signification qu'on imagine. Ce ne sera donc pas toujours évident pour le professionnel de comprendre ce que dit l'enfant, et l'enfant pourra, parfois se sentir incompris. L'enfant est capable, à cet âge, de comprendre ce que dit l'adulte et de l'associer à une action. Par exemple, l'adulte peut dire : « où est ton doudou », l'enfant sera capable d'aller chercher le doudou et de le montrer à l'adulte en disant « doudou ». L'enfant peut devenir acteur de la séparation en inventant des jeux qui peuvent le rassurer comme « coucou me voilà ». L'enfant avance vers l'autonomie, ce qui lui permet de quitter ses parents plus sereinement.

Entre 11 mois et 12 mois, c'est l'âge où l'enfant fait beaucoup de découvertes en explorant le monde extérieur qui l'entoure. C'est aussi à cette période qu'il imite ce que font les personnes qui sont avec lui. L'enfant a toujours envie de jouer, tant qu'il reste dans un périmètre proche des personnes qu'il connaît (je développerai cette notion dans un autre chapitre). Il peut avoir envie de dépasser certaines limites, et c'est à partir de cet âge qu'il faut lui imposer des interdits qu'il est tout à fait capable de comprendre. Ces interdits seront posés afin que l'enfant ne se mette pas en danger car, avant 12 mois, l'enfant n'a pas encore conscience des dangers qui peuvent exister.

Pour conclure cette partie, je tiens à rappeler que, selon Piaget et E. Pickler, ces phases de développement sont vraiment uniques à chaque enfant et que, en particulier, le langage peut s'acquérir entre 9 et 15 mois, cela n'est donc pas un repère fixe pour savoir où en est l'enfant dans son développement. En outre, comme le rappelle Boris Cyrulnik<sup>26</sup>, il est important de voir en chaque enfant ce qu'il est réellement. Il ne faut pas voir en lui l'adulte qu'il pourra devenir. Il faut l'aider à se créer sa propre identité en l'accompagnant tout au long de son développement. Ainsi, l'enfant grandira selon son propre rythme et, après être passé par toutes les étapes nécessaires à son développement, il sera prêt pour affronter seul la vie réelle. Ces étapes passent aussi par l'apprentissage de la socialisation et les difficultés de la séparation que l'enfant peut rencontrer en EAJE

---

<sup>26</sup> CYRULNIK, Boris et RAMEAU, Laurence.. L'accueil en crèche. Savigny-sur-Orge : Philippe Duval éditions, 2012.176p

## Cadre Conceptuel

Il me paraît important de revenir sur deux concepts qui ont une grande place dans l'accueil des enfants en EAJE ; il s'agit de la théorie de l'attachement et de la théorie de l'accueil.

### Attachement

Je vais vous décrire dans un premier temps la définition du concept d'attachement, les besoins de l'enfant liés à l'attachement lors de la séparation ainsi que le commencement de ce système. Ensuite, je préciserai que différentes personnes peuvent être les figures d'attachement et permettent à l'enfant de se sentir sécurisé et d'explorer ce qui l'entoure ; j'aborderai notamment la notion de base de sécurité puis de « caregiving ». Enfin, je ferai le lien entre les besoins de l'enfant et ce qui peut être réalisé en EAJE par la puéricultrice.

#### Définition du concept d'attachement

Tout a commencé avec John Bowlby en 1951 qui a rendu un rapport à l'OMS sur les effets de la déprivation maternelle et l'importance de la continuité relationnelle pour un jeune enfant. Selon lui : "*l'attachement est actif depuis le berceau jusqu'à la tombe*"<sup>27</sup>. Pour savoir quelles sont mes figures d'attachement, je peux me poser cette question : quand je ne vais pas bien, à qui ai-je envie de me confier ?

D'après Anne-Marie Mottaz qui a défini ce concept dans le livre des *Concepts en sciences infirmières*<sup>28</sup>, la théorie de l'attachement a été introduite par John Bowlby dans les années 1960. Cette théorie est basée sur l'observation des liens affectifs qui existent entre la mère et l'enfant. A ce jour, cette théorie s'est étendue au-delà des liens entre la mère et les enfants, et prend en compte tout ce qui peut exister autour de la mère et des parents, que ce soit au niveau culturel, social, éducatif et générationnel.

---

<sup>27</sup> GUEDENEY, Nicole. 2011. *L'attachement - Un lien vital*. Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9. P5

<sup>28</sup> MOTTAZ, Anne Marie. 2012. *Attachement-Les concepts en sciences infirmières*. Toulouse : Association de recherche en soins infirmiers, 2012. 978-2-9533311-3-4. p79

Le dictionnaire étymologique de la langue Française définit l'attachement comme : « *faire tenir au moyen d'une attache, d'un lien* »<sup>29</sup>. L'étymologie de ce mot est : « *un engagement, sentiment qui unit fortement à quelqu'un* »<sup>30</sup>.

Selon Nicole Guedeney, « *l'attachement est donc une dimension très particulière des liens interpersonnels affectifs durables et importants entre deux personnes* »<sup>31</sup>. Pour elle, les premières relations d'attachement se font entre le bébé et celui qui l'élève puis se construisent tout au long de la vie.

### Besoins de l'enfant lors d'une séparation

Selon Winnicott, « *un bébé seul n'existe pas* »<sup>32</sup>, il a besoin de l'aide d'une personne adulte pour pouvoir vivre. La personne adulte permettra au bébé de réguler ses émotions, que ce soit la peur, l'angoisse ou le chagrin. La théorie de l'attachement est différente de la théorie générale du fonctionnement humain, elle se révèle seulement lorsqu'apparaissent des situations extrêmes.

Myriam David, pédopsychiatre vers les années 1950, quant à elle, a étudié les interactions entre la mère et l'enfant, notamment les réactions de l'enfant lors d'une séparation avec sa mère. Elle a effectué cette étude<sup>33</sup> afin de donner des repères aux professionnels de la petite enfance pour qu'ils puissent reconnaître les besoins de l'enfant lors du processus d'attachement. Myriam David, d'après les films des Robertson : *John et Lucy*<sup>34</sup>, nous donne des pistes sur ce qui peut provoquer un traumatisme lorsque la séparation se fait dans la petite enfance. Il y a plusieurs facteurs permettant de modifier les formes de la détresse, son évolution et les effets ultérieurs. Ces différents facteurs peuvent influencer l'acceptation de la séparation :

- Ce n'est pas forcément l'âge de l'enfant, c'est plutôt son état de maturité et de son fonctionnement mental.
- La durée de la séparation que l'enfant est capable d'accepter.

---

<sup>29</sup> Dictionnaire étymologique et lexicographique de la langue française. [En ligne] [Citation : 06 01 2020.] <http://www.cnrtl.fr/definition/attachement>.

<sup>30</sup> MOTTAZ, Anne Marie. 2012. Attachement-Les concepts en sciences infirmières. Toulouse : Association de recherche en soins infirmiers, 2012. 978-2-9533311-3-4. P79

<sup>31</sup> GUEDENEY, Nicole. 2011. L'attachement - Un lien vital. Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9. P5

<sup>32</sup> DAVID, Myriam. Séparation précoce : traumatisme de la première enfance? [En ligne] [Citation : 10 01 2020.] <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2005-2-page-97.htm>.

<sup>33</sup> DAVID, Myriam. Séparation précoce : traumatisme de la première enfance? [En ligne] [Citation : 10 01 2020.] <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2005-2-page-97.htm>. P97

<sup>34</sup> DAVID, Myriam. Séparation précoce : traumatisme de la première enfance? [En ligne] [Citation : 10 01 2020.] <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2005-2-page-97.htm>. P99

- La réaction des parents par rapport à la séparation, ce que le parent est capable de supporter.
- La façon dont a été anticipée la séparation : a-t-elle été expliquée ? Quels moyens ont été mis en place pour que tout se passe bien (objet transitionnel, visites de personnes référentes, ...) ?
- La qualité de l'accueil de la personne qui accueille l'enfant : relation affective efficace ? Liens dans la durée avec la personne qui accueille l'enfant ?

Il est donc important pour la puéricultrice ainsi que les professionnels d'avoir une connaissance des différentes étapes du développement de l'enfant. L'observation d'un enfant par rapport à son développement psychomoteur (point que j'ai développé dans le chapitre précédent) permet de détecter si l'enfant vit bien la séparation. En l'absence de moyens mis à disposition de l'enfant, ou si l'enfant n'a pas la capacité de les utiliser, la séparation sera mal vécue par l'enfant ce qui entrainera un état d'impuissance déstructurante qui pourra avoir des répercussions sur son développement et sur sa vie future.

### Systeme d'attachement

Le concept d'attachement a aussi été étudié par Nicole Guedeney, pédopsychiatre parisienne. Elle nous fait part de ses réflexions sur l'attachement dans son livre : « *L'attachement, un lien vital* »<sup>35</sup>. Un système est défini par ce que l'individu sait faire dès la naissance, ce qui est préprogrammé. Par exemple la succion chez un bébé fait partie d'un système. Concernant le système de l'attachement, il caractérise la fonction émotionnelle que le bébé a en lui dès la naissance. Ce système d'attachement est lié à la proximité d'un adulte, quelle que soit la réponse de celui-ci face à sa présence. Il peut y avoir une rupture dans ce système dans des cas très rares, voire extrême comme une séparation forcée longue. « *Le système d'attachement a donc comme objectif de maintenir la proximité du bébé, en fonction de ses besoins, avec la figure d'attachement* »<sup>36</sup>.

Au début, pour attirer la personne qui s'occupe de lui, le bébé ne dispose que de peu de moyens pour signaler qu'il ne va pas bien. Il commence tout simplement à utiliser ses cris ou ses pleurs. Ainsi, la personne qui s'occupe de lui mettra toute son énergie à calmer sa détresse. Au fur et à mesure de l'acquisition de son développement psychomoteur, l'enfant pourra

---

<sup>35</sup> GUEDENEY, Nicole. *L'attachement - Un lien vital*. Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9.

<sup>36</sup> GUEDENEY, Nicole. *L'attachement - Un lien vital*. Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9. P8

alerter l'adulte avec d'autres signes comme les bras tendus, le sourire. Grâce à ces signes, l'enfant montre son intérêt pour la personne qui s'occupe de lui.

Dès la naissance, les situations d'alarme (interne ou externe) comme la peur, l'angoisse, la tristesse, la faim peuvent déclencher le système d'attachement. Elles peuvent mettre en danger le système psychophysiologique du bébé.

A partir de 8-9 mois, comme j'ai pu le décrire précédemment, l'enfant grandit et est capable de mieux comprendre. Ce peuvent être des situations nouvelles qui déclenchent le système d'alarme de l'enfant comme la séparation avec la figure d'attachement, la peur de l'inconnu, les bruits, la nuit. Si l'enfant est confronté à une situation qui le terrifie, il se rapproche de sa figure d'attachement, ce qui le sécurise. Si la figure d'attachement est loin, il réactive la réaction qu'il avait dans ces situations là quand il était petit, comme par exemple les pleurs et les cris.

### Les figures d'attachement

Il existe deux figures d'attachement : la figure primaire qui est la personne qui s'est le plus occupé du bébé (souvent la maman), puis les figures d'attachement subsidiaires. Les figures d'attachement primaires sont souvent les personnes qui s'occupent le plus du bébé après sa naissance. Elles peuvent être la mère, la grand-mère par exemple et pas forcément les parents. On peut les qualifier de « caregiver » (celui qui prend soin), ce ne sont donc pas forcément les parents. Cette acquisition de la figure d'attachement prend environ neuf mois. Les figures d'attachement subsidiaires, quand à elles, peuvent être la puéricultrice, les professionnels de l'EAJE qui s'occupent souvent de l'enfant. Cela ne veut pas dire que le bébé aimera plus la figure d'attachement primaire, c'est qu'il se sentira plus en sécurité avec elle.

### Notion de base de sécurité

Nicole Guedeney développe aussi deux principes fondamentaux différents : la notion de sécurité liée à la proximité et la notion de base de sécurité.

L'enfant apprend, par lui-même à construire ses propres facultés pour faire face à des situations extrêmes ou nouvelles. C'est grâce à sa curiosité qu'il se construit. Cette exploration commence à partir de 6 mois, grâce à l'évolution de son développement psychomoteur. Comme j'ai pu le rappeler dans la partie précédente, à partir de 8 mois, l'enfant commence à se bouger, il tient assis, rampe et peut donc se déplacer tout seul. Grâce à cette évolution, il peut prendre le contrôle sur la distance avec sa figure d'attachement.

Il y a une interaction entre l'attachement et l'exploration. En effet, l'enfant, grâce à l'exploration découvre son environnement en s'éloignant de sa mère : l'attachement prend ses distances. Mais, si l'enfant est soumis à un danger, il se rapproche de sa mère ou celle-ci se rapproche de lui, ce qui arrête donc l'exploration. Lorsque l'un est actif, l'autre est inactif. L'enfant a toujours un besoin de protection, il est toujours prêt à se tourner vers sa figure d'attachement tant qu'elle se trouve à une distance ou qu'il peut la voir visuellement. « *C'est l'utilisation de la figure d'attachement comme une base de sécurité qui traduit que l'enfant a un attachement dit sécure* »<sup>37</sup>. Selon Bowlby, l'attachement permet à l'enfant d'explorer tout en restant en sécurité, « *l'attachement, bien loin d'interférer avec l'exploration, la stimule mais protège l'enfant des dangers de l'exploration* »<sup>38</sup>.

### Notion de caregiving

La place parentale dans cette théorie de l'attachement est très importante, les soins que peuvent dispenser les parents en réponse aux besoins d'attachement de l'enfant représentent le système de caregiving (prendre soin). Selon deux élèves de Bowlby, Carol Georges et Judith Solomon, il se déclenche quand des personnes ont un besoin qu'elles ne peuvent pas gérer seules. Pour un parent, le caregiving se déclenche lorsque son enfant est loin de lui et qu'il ne sait pas s'il est en sécurité. Cet éloignement physique ou psychique l'inquiète et il ne sera rassuré que lorsque son enfant sera près de lui ou que la difficulté sera résolue.

Le caregiving ne se limite pas à protéger son enfant, il répond à un besoin de l'enfant qui se sent ainsi rassuré. Il faut laisser à l'enfant son autonomie, il faut donc le rassurer tout en l'accompagnant afin qu'il ne se sente pas en difficulté. S'il se sent soutenu et accompagné, l'enfant sera plus libre d'explorer. L'enfant a besoin de l'attitude respectueuse et disponible de ses parents, mais celle-ci peut varier en fonction de l'âge de l'enfant.

La relation d'attachement et de caregiving entre l'enfant et sa figure d'attachement peut permettre à l'enfant de réduire une situation de stress. Grâce à la relation d'attachement, le sentiment de sécurité de l'enfant est amélioré. Le rôle de la puéricultrice est de favoriser l'attachement et les soins de caregiving.

### Lien entre les besoins de l'enfant et ce qui peut être réalisé en EAJE par la puéricultrice.

Avant 3 ans, la séparation de l'enfant avec sa figure d'attachement peut entraîner une faille dans la relation. La puéricultrice ou le professionnel en EAJE qui prend en charge l'enfant

---

<sup>37</sup> GUEDENEY, Nicole. 2011. L'attachement - Un lien vital. Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9. P17

<sup>38</sup> GUEDENEY, Nicole. 2011. L'attachement - Un lien vital. Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9. P17

peut-il s'autoriser le droit de porter le bébé, de réconforter le bébé ? Cela peut-il mettre en péril la relation d'attachement entre l'enfant et ses parents ? Nicole Guedeney recommande, pour bien prendre en charge l'enfant, pour l'amener vers l'autonomie, pour qu'il se sociabilise, pour qu'il ait un bon développement psychomoteur, de créer de nouveaux liens d'attachement avec les professionnels. Ce lien est bien sûr différent des liens d'attachement que l'enfant a avec ses parents. Il permet à l'enfant de se sentir « sécurisée » en structure pour perfectionner son exploration. Pour s'approprier un nouveau lieu et de nouvelles personnes, l'enfant a besoin de se détacher de sa figure d'attachement maternelle pour créer une nouvelle relation d'attachement avec le professionnel qui s'occupe de lui. Ce n'est pas pour autant qu'il n'aime pas ses parents, c'est juste qu'il a besoin de se créer un nouvel attachement qui lui permette de mieux vivre la séparation avec ses parents.

L'attachement permet la maturation du cerveau de l'enfant et son bon développement psychomoteur. Il est indispensable pour son développement psychophysiologique, pour la régulation du stress, pour la construction de relations sociales, présentes et futures. Le système d'attachement est donc prioritaire sur les autres besoins fondamentaux de l'enfant avant l'âge de trois ans. L'enfant a besoin de sa figure d'attachement pour se sentir en sécurité. C'est grâce à cela qu'un enfant entre 8 à 12 mois pourra prendre un peu de liberté, qu'il arrivera à s'éloigner de sa figure d'attachement et qu'il pourra explorer ce qui l'entoure. En EAJE, lors de la séparation entre l'enfant et sa mère, il est donc conseillé à la puéricultrice de ne pas laisser un enfant pleurer ou exprimer un inconfort longtemps, il est important de le prendre dans les bras, de le consoler, de le rassurer. Il est aussi préférable, que l'enfant puisse se sentir en sécurité, proche d'un professionnel au début afin qu'il puisse s'approprier les locaux par la suite. Ainsi, l'enfant pourra avoir un développement psychomoteur harmonieux.

Pour conclure, le lien qui se crée entre les professionnels « caregivers » et les parents est important afin que l'enfant se sente bien compris et sécurisé. La puéricultrice doit être consciente, en EAJE, des moyens à mettre en place permettant un accueil de qualité des enfants de 8 à 12 mois. Le temps d'accueil du matin est un temps qu'il faut privilégier car, comme nous l'avons dit dans ce chapitre, il permet de favoriser une bonne séparation entre l'enfant et sa mère ce qui entrainera un bon développement psycho-physiologique.

## Accueil

Je vous ai expliqué le fonctionnement des EAJE, puis le rôle que pouvait avoir la puéricultrice dans les EAJE par rapport aux enfants de 8 à 12 mois, période où je vous ai donné des notions concernant leur développement psychomoteur. Ensuite, j'ai développé le concept de l'attachement qui existe entre les parents et leur enfant et ce qui peut en résulter lorsqu'il y a une séparation. J'ai abordé plus précisément la séparation lors de l'accueil le matin quand les parents déposent leur enfant en EAJE et qu'ils le laissent aux bons soins des professionnels de l'EAJE, plus spécialement à la puéricultrice.

Nous allons voir en détail le concept de l'accueil, les fonctionnements selon les différentes structures d'EAJE, les différents temps d'accueil possibles, la place de la puéricultrice et des professionnels. Nous aborderons ensuite le rôle de la puéricultrice afin que la séparation se passe bien tant pour les parents que pour l'enfant. Nous verrons qu'il est possible, au sein de l'EAJE de mettre en place un fonctionnement adapté afin que les enfants se sentent en sécurité et en confiance. Enfin, nous développerons la notion de référence qui peut exister dans certains EAJE.

### Définition du concept de l'accueil

Selon le Larousse, l'accueil est « *l'action et manière d'accueillir, de recevoir quelqu'un, quelque chose* »<sup>39</sup>.

Cet accueil est souvent déterminant pour la suite des événements. En effet, un accueil qui se déroule dans de bonnes conditions entrainera un bon vécu de l'évènement qui va suivre. Selon Monique Formarier « *l'accueil dans les soins infirmiers, tant à domicile qu'en milieu hospitalier est ritualisé. Si nous considérons les soins comme un processus d'interaction qui co-évolue de façon imprévisible et autonome en fonction des situations, des personnes, de l'environnement, nous pouvons situer l'accueil comme un acte professionnel complexe et déterminant sur la suite des relations* »<sup>40</sup>.

---

<sup>39</sup> LAROUSSE. Définition Accueil. [En ligne] [Citation : 10 03 2020.] Dictionnaire étymologique et lexicographique de la langue française. [En ligne] [Citation : 06 01 2020.] <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/accueil/569>

<sup>40</sup> FORMARIER, Monique. 2012. Accueil- Les concepts en sciences infirmières. Toulouse : Association de recherche en soins infirmiers, 2012. 978-2-9533311-3-4. P44

## Conditions d'accueil en EAJE

Les conditions d'accueil se font différemment selon les EAJE, la directrice de l'EAJE, le projet pédagogique établi, les formations et personnalités de l'ensemble des professionnels.

Boris Cyrulnik nous fait un constat des différentes pratiques qui peuvent exister en EAJE dans son ouvrage « *l'accueil en crèche* »<sup>41</sup>. Chaque structure a son fonctionnement propre. Certains EAJE sont plus centrés sur les règles d'hygiène et consacreront plus de temps sur la désinfection, d'autres sont plus attachés à l'écologie et vont prioriser une alimentation biologique et des matériaux plus sains. D'autres encore insistent sur les règles de sécurité pendant que d'autres font des parcours de motricité.

Les professionnels fonctionnent tous aussi selon leur sensibilité et leur formation. Certains préféreront changer la couche d'un enfant dès qu'elle est sale alors que d'autres préféreront attendre la fin de l'activité afin de ne pas perturber l'activité en cours.

La conclusion que fait Boris Cyrulnik est la suivante : *"il n'existe pas de culture professionnelle de la petite enfance car il n'y a pas de professionnels unis dans et par ce camp, juste une mosaïque de professionnels d'horizons divers qui n'arrivent que très rarement à travailler harmonieusement"*<sup>42</sup>.

L'accueil dans les différents EAJE est donc soumise à plusieurs facteurs. Le travail de la puéricultrice est donc d'unifier les pratiques en prenant en compte tous ces éléments, tout en respectant le règlement, le projet pédagogique, le budget, les règles sanitaires, le développement de l'enfant afin que l'enfant soit accueilli le mieux possible.

## Les différents temps d'accueil et le rôle de la puéricultrice

Monique Formarier nous indique que les « *attributs du concept d'accueil sont hiérarchisés dans le temps, ils constituent trois phases consécutives* »<sup>43</sup> : donner des repères à la personne afin qu'elle se sente en sécurité, faire connaissance avec elle et l'aider à mobiliser ses ressources pour qu'elle développe des stratégies lui permettant de faire face à cette nouvelle situation qui l'angoisse.

On peut observer que ces trois phases sont respectées lorsque l'enfant intègre l'EAJE. Pendant les périodes d'inscription et d'adaptation, la puéricultrice donne des repères spatiaux

---

<sup>41</sup> CYRULNIK, Boris et RAMEAU, Laurence. 2012. L'accueil en crèche. Savigny-sur-Orge : Philippe Duval éditions, 2012.

<sup>42</sup> CYRULNIK, Boris et RAMEAU, Laurence. 2012. L'accueil en crèche. Savigny-sur-Orge : Philippe Duval éditions, 2012. P11

<sup>43</sup> FORMARIER, Monique. 2012. Accueil- Les concepts en sciences infirmières. Toulouse : Association de recherche en soins infirmiers, 2012. 978-2-9533311-3-4. P44

et temporaux à l'enfant afin qu'il puisse maîtriser cette nouvelle situation et qu'il se sente en sécurité. C'est aussi le moment où la puéricultrice va faire connaissance avec l'enfant et ses parents. La troisième phase a lieu plus spécifiquement lors de l'accueil de l'enfant tous les matins. C'est le moment où le professionnel va aider l'enfant à mobiliser ses ressources afin qu'il mette en place des stratégies cognitives, comportementales et psychologiques.

Il me semble important d'aborder également le rôle de l'infirmière puéricultrice dans cette étape d'accueil du matin qui peut être déterminant sur le bon vécu de l'enfant lors de sa journée. L'accueil du matin peut se faire par la puéricultrice ou par un professionnel de l'EAJE. Il me paraît intéressant, quand cela est possible pour la puéricultrice, qu'elle soit présente le matin lorsque les parents font leur transmission sur leur enfant. En effet, Dans *les concepts en sciences infirmières*, Monique Formarier nous indique que « *dans les soins infirmiers, l'accueil peut être considéré comme la première étape de la prise en soin d'un patient dont il gardera un souvenir et qui peut influencer la suite des interactions de soin* »<sup>44</sup>. Par ailleurs, puisque c'est la puéricultrice qui a eu le premier contact avec l'enfant et les parents, il est important que le lien se poursuive. Sa présence peut rassurer les parents qui se sentent en confiance. Quant à la personne qui va accueillir l'enfant, ce doit être un professionnel qui sera au contact de l'enfant durant la journée.

#### Recommandations afin que la séparation soit bien vécue par l'enfant et les parents

Nous avons vu que la séparation pour l'enfant entre 8 et 12 mois peut générer de l'angoisse, l'enfant ayant des difficultés à se séparer de sa figure d'attachement. Cela peut être aussi le cas pour le parent qui ne souhaite pas laisser son enfant à des tierces personnes, et est dans l'obligation de reprendre son travail. Dans ce cas, l'enfant vivra encore plus difficilement la séparation puisqu'il ressent ce que vivent ses parents ; il faudra être vigilant à ce que le parent ne transmette pas l'angoisse à son enfant.

En cas de séparation difficile pour le parent, Boris Cyrulnik dans *L'accueil en crèche*<sup>45</sup> nous donne des conseils afin que l'accueil de l'enfant se passe au mieux le matin :

---

<sup>44</sup> FORMARIER, Monique. 2012. Accueil- Les concepts en sciences infirmières. Toulouse : Association de recherche en soins infirmiers, 2012. 978-2-9533311-3-4. P44

<sup>45</sup> CYRULNIK, Boris et RAMEAU, Laurence. 2012. L'accueil en crèche. Savigny-sur-Orge : Philippe Duval éditions, 2012. P83-93

- Plutôt que de dire aux parents ce qu'ils doivent faire, leur poser la question : « Comment puis-je vous aider ? »
- Avoir avec le parent une attitude bienveillante et pleine d'empathie afin que celui-ci se sente respecté. Instaurer une relation de confiance.
- Permettre l'expression des choix éducatifs des parents en expliquant les valeurs éducatives de la structure : coéducation.
- Laisser les parents prendre une place dans la vie et dans le fonctionnement de la structure, pour qu'ils se sentent intégrés, et laissent leur enfant aux professionnels en toute confiance.

### Utilisation du concept d'accueil dans la pratique professionnelle en EAJE

Comme nous le rappelle Myriam Rasse<sup>46</sup> qui se base sur l'approche Picklérienne, il est important d'assurer à l'enfant un sentiment de sécurité et de continuité lors de l'accueil en EAJE afin que l'enfant se sente en confiance.

Afin de satisfaire le sentiment de sécurité de l'enfant, il est essentiel qu'il sache sur quels professionnels il peut compter, à quel moment il peut les solliciter et de quelle manière.

Monique Formarier nous indique que « *l'accueil d'un patient est un acte de soin personnalisé* »<sup>47</sup>. Pour assurer une continuité entre la maison et l'EAJE, il faut privilégier la qualité des moments de transition comme l'accueil du matin. Boris Cyrulnik<sup>48</sup> nous rappelle que pour s'adapter à chaque enfant, il faut lui procurer de la sécurité par son bien-être physique. Nous allons voir ce que Myriam Rasse<sup>49</sup> propose pour que cela soit possible en EAJE afin que l'enfant garde tous ses repères spatio-temporels :

- « *La stabilité de l'environnement* » : Le matériel doit être à des endroits bien identifiés
- « *La stabilité des espaces* » : L'accueil se fera toujours dans la même pièce.
- « *La régularité et la prévisibilité de l'enchaînement des évènements* » : lors de l'accueil, un rituel sera instauré lors de l'accueil.

---

<sup>46</sup> RASSE, Miriam et APPELL, Jean-Robert. 14 novembre 2016. L'approche Pickerienne en multi accueil. Toulouse : ERES, 14 novembre 2016. 978-2-7492-5270-4. P15

<sup>47</sup> FORMARIER, Monique. 2012. Accueil- Les concepts en sciences infirmières. Toulouse : Association de recherche en soins infirmiers, 2012. 978-2-9533311-3-4. P44

<sup>48</sup> CYRULNIK, Boris et RAMEAU, Laurence. 2012. L'accueil en crèche. Savigny-sur-Orge : Philippe Duval éditions, 2012. P83-93

<sup>49</sup> RASSE, Miriam et APPELL, Jean-Robert. 14 novembre 2016. L'approche Pickerienne en multi accueil. Toulouse : ERES, 14 novembre 2016. 978-2-7492-5270-4. P16

- « *La cohérence dans les façons de faire des adultes* » : il faut que tous les professionnels agissent dans le même ordre, au même endroit afin que les enfants soient rassurés.

### La personne référente

Pour qu'un enfant poursuive son développement, il est important qu'il continue d'exister. Pour cela, une personne identifiée que l'on peut qualifier de personne « *référente* »<sup>50</sup>, peut faire le lien avec sa personne d'attachement. Il me semble important de parler de cette pratique, qui peut être mise en place de plusieurs façons. Tout d'abord elle peut être totalement exclusive : une référente pour gérer seule un groupe d'enfants, elle peut être aussi partielle : une référente responsable d'un groupe d'enfant mais qui peut être secondée par une autre professionnelle, ou elle peut être inexistante : pas de référente propre à un groupe d'enfant.

Tout d'abord, le Larousse donne la définition du mot référent comme : « *Se dit d'une personne ou d'un service compétent pour exercer une mission spécifique auprès d'un groupe* »<sup>51</sup>.

Emmi Pickler est à l'origine d'une pédagogie qu'elle a tout d'abord partagé avec des parents puis qu'elle a appliqué dans l'institution qu'elle a dirigé : la pouponnière Loczy. Il faut différencier : « *l'approche Picklérienne qui est une philosophie, une éthique du prendre soin du petit enfant et de son développement[...] et l'expérience institutionnelle de Loczy qui est une application de son approche et de sa pédagogie, dans un contexte institutionnel donné (Hongrie 1946)* »<sup>52</sup>. C'est Emmi Pickler qui est à l'origine de la pratique de ce « *système de référence* »<sup>53</sup> en accueil collectif afin de répondre le mieux possible aux besoins de l'enfant. Dans sa pédagogie, la référente possède une connaissance de l'enfant et de ses habitudes de vie qui lui permet de bien s'adapter aux besoins de l'enfant. Elle peut avoir une meilleure relation avec l'enfant et avec ses parents. Quand il y a un système de référente de mis en place dans l'EAJE, c'est la référente qui effectuera les soins des enfants au long de la journée. Elle peut aussi gérer l'accueil des enfants de son groupe le matin. S'il n'y a pas cette organisation

---

<sup>50</sup> RASSE, Miriam et APPELL, Jean-Robert. 14 novembre 2016. *L'approche Pickerienne en multi accueil*. Toulouse : ERES, 14 novembre 2016. 978-2-7492-5270-4. P101

<sup>51</sup> LAROUSSE. *Larousse illustré 2017*. s.l. : Larousse. 978-2-03-590136-1.

<sup>52</sup> RASSE, Miriam et APPELL, Jean-Robert. 14 novembre 2016. *L'approche Pickerienne en multi accueil*. Toulouse : ERES, 14 novembre 2016. 978-2-7492-5270-4. P13

<sup>53</sup> RASSE, Miriam et APPELL, Jean-Robert. 14 novembre 2016. *L'approche Pickerienne en multi accueil*. Toulouse : ERES, 14 novembre 2016. 978-2-7492-5270-4. P101

mise en place dans l'EAJE, tous les professionnels peuvent gérer tous les enfants. Un enfant sera donc géré par plusieurs professionnels au cours de la journée.

Quant à Maria Vincze (pédiatre à l'institut Pickler), elle nous donne sa définition d'une référente : c'est la « *personne qui, au sein d'un groupe d'enfants, porte la responsabilité à titre particulier du bien-être et du bon développement de quelques enfants du groupe [...] en Français, l'ensemble des trois expressions, auxiliaire de référence, privilégiée, responsable, s'approche probablement le mieux de l'essentiel : mais chacune d'elles séparément reste pauvre, équivoque et donc source de malentendus* »<sup>54</sup>.

Enfin M. Violon considère que « *la référence consiste à désigner un professionnel responsable d'un petit groupe d'enfants dès leur arrivée dans la structure* »<sup>55</sup>. Le référent, qui ne peut pas être continuellement présent dans la structure, sera comme un coordinateur auprès de l'enfant qu'il aura en charge. L'équipe pourra prendre en charge l'enfant en relais du référent quand celui-ci n'est pas présent ou occupé avec un autre enfant. Néanmoins, M. Violon<sup>56</sup> nous fait part des limites de l'utilisation du système de référence. En effet, les conditions de travail des professionnels en EAJE ont évolué, diminuant le temps de présence des professionnels auprès des enfants. Le remplissage des crèches du fait de la PSU perturbe aussi la notion de référence car il y a plus d'accueils occasionnels et plus d'enfants accueillis. Nous avons vu, dans la partie sur l'attachement de l'enfant, que celui-ci a besoin de se sentir en sécurité pour que sa construction se fasse correctement. C'est pour cette raison qu'il est important que l'enfant puisse avoir une figure d'attachement « transitionnelle » en EAJE afin qu'il se sente « sécurisée ». Surtout pour les enfants entre 8 et 12 mois qui peuvent avoir une angoisse de séparation plus importante.

Nous pouvons conclure de ces apports sur la notion de référence qu'elle n'est pas utilisée dans tous les EAJE. Elle présente sans doute comme avantage de favoriser l'attachement qui permettrait à l'enfant de mieux se développer. Cependant, sa mise en place peut être confrontée à certaines limites.

---

<sup>54</sup> CAFFARI-VIALLON, Raymonde. 2020. *Caffari-Viallon Raymonde, Comment éviter que la collectivité ne nuise aux bébés ?* ERES, « *Pikler Lóczy* », 2020, 368 pages. ISBN : 9782749265865. P151 DOI : 10.3917/eres.caffa.2020.01. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-catholille.fr/comment-eviter-que-la>. Toulouse : Eres, 2020. 978-2-7492-6586-5.

<sup>55</sup> VIOLON Margot, WENDLAND Jaqueline, « Être référent d'un jeune enfant en crèche collective : une pratique à (re)conceptualiser ? », *Devenir*, 2018/4 (Vol. 30), p. 377-398. DOI : 10.3917/dev.184.0377. p378

<sup>56</sup> VIOLON Margot, WENDLAND Jaqueline, « Être référent d'un jeune enfant en crèche collective : une pratique à (re)conceptualiser ? », *Devenir*, 2018/4 (Vol. 30), p. 377-398. DOI : 10.3917/dev.184.0377. p383

## Reformulation de la problématique

Au terme des recherches effectuées dans mon cadre théorique, je peux établir la problématique suivante : **Comment la puéricultrice améliore-t-elle l'accueil, au quotidien, d'enfants de 8 à 12 mois en Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants ?**

## Hypothèse

Afin de répondre à mon questionnement, j'ai établi l'hypothèse suivante : **La puéricultrice améliore l'accueil du matin des enfants de 8 à 12 mois en EAJE en utilisant une référente responsable d'un groupe d'enfants.**

Je vais procéder à un travail de recherche sur le terrain, afin de confirmer ou non mon hypothèse.

## Phase d'enquête

Après avoir précisé le cadre théorique, défini ma problématique et mon hypothèse, je vais aborder la phase d'enquête, qui me permettra de confirmer ou non mon hypothèse.

Dans un premier temps, je vous détaillerai le choix de l'outil, de la population et de la structure. Puis je vous expliquerai la manière dont j'ai construit l'outil afin de questionner les professionnels sur le terrain. Enfin, j'aborderai la réalisation de l'enquête puis l'analyse des entretiens

### Choix de l'outil d'enquête

Tout d'abord, afin de réaliser l'enquête sur le terrain qui m'a permis de compléter mon cadre théorique, j'ai choisi de réaliser des entretiens plutôt que d'établir des questionnaires. En effet, je préfère privilégier la qualité des réponses plutôt que la quantité, qui ne me permettrait pas de faire une analyse détaillée.

Plus précisément, j'ai choisi d'effectuer des entretiens semi-directifs. Effectivement, je pense qu'il est important de parler directement avec la personne interrogée. Ainsi, on peut capter ses hésitations, voir ses réactions, entendre sa voix, s'assurer que l'on a bien compris les réponses en les reformulant... Luc Van Campenhoudt m'a confortée dans ce choix puisque, dans son livre « *Manuel de recherche en sciences sociale* », il précise que c'est une méthode qui permet l' « *analyse du sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés : leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations de situations conflictuelles ou non, leurs lectures de leurs propres expériences* »<sup>57</sup>.

---

<sup>57</sup> VAN CAMPENHOUDT, Luc, MARQUET, Jacques et QUIVY, Raymond. 2017. *Manuel de recherche en sciences sociales - 5e éd. s.l. : DUNOD, 2017.*

## Choix de la population et de la structure

J'ai choisi d'interroger des personnes que Luc Van Campenhoudt qualifie de « *témoins privilégiés*. Il s'agit de personnes qui, de par leur position, leur action ou leurs responsabilités ont une bonne connaissance du problème »<sup>58</sup>. Il me semblait donc normal et adapté d'interroger des puéricultrices travaillant en EAJE. En effet, elles font partie du public sur lequel porte l'enquête et sont en lien direct avec les enfants de 8 à 12 mois, eux aussi concernés par l'étude.

## Construction de l'outil

Comme nous le rappelle aussi Luc Van Campenhoudt<sup>59</sup>, il faut que l'entretien soit réalisé en vue de répondre à un objectif précis. C'est pour cela que j'ai établi une phrase d'introduction qui permet de me présenter et de donner le thème général de l'entretien : « *Je suis étudiante puéricultrice et je réalise des entretiens pour mon projet professionnel qui porte sur l'accueil des enfants de 8 à 12 mois en EAJE* ».

J'ai formulé six questions ouvertes pour que mon interlocuteur réponde comme il l'entend. Ces questions formulées de façon ouvertes permettent à l'interviewé, comme l'indique Luc VAN CAMPEHOUDT « *d'exprimer sa propre « réalité » dans son propre langage, avec ses propres cadres de référence* »<sup>60</sup>. Il peut ainsi me donner des réponses que je n'avais pas envisagées.

J'ai établi une grille d'entretien (**Annexe N°1**) constituée de plusieurs questions. Pour chaque question, j'ai écrit des relances éventuelles et l'objectif attendu. Ces objectifs étaient essentiels puisqu'ils me permettaient de vérifier que les questions posées répondaient à ma problématique et à mes hypothèses.

---

<sup>58</sup> VAN CAMPENHOUDT, Luc, MARQUET, Jacques et QUIVY, Raymond. 2017. *Manuel de recherche en sciences sociales - 5e éd.* s.l. : DUNOD, 2017. P84

<sup>59</sup> VAN CAMPENHOUDT, Luc, MARQUET, Jacques et QUIVY, Raymond. 2017. *Manuel de recherche en sciences sociales - 5e éd.* s.l. : DUNOD, 2017. P87

<sup>60</sup> VAN CAMPENHOUDT, Luc, MARQUET, Jacques et QUIVY, Raymond. 2017. *Manuel de recherche en sciences sociales - 5e éd.* s.l. : DUNOD, 2017. P87

Vers la fin de l'entretien, j'ai élaboré la question n°5 de façon très ouverte et générale. En effet, je voulais donner à la puéricultrice la possibilité d'aborder d'autres points ayant trait à ma problématique qui lui paraissent importants.

Enfin, j'ai décidé de rajouter une sixième question liée à la période de confinement ; elle sert de comparaison et de conclusion. En effet, les puéricultrices ayant un mode de fonctionnement pour accueillir les enfants le matin, il me paraissait important de comparer ce mode de fonctionnement habituel avec un mode de fonctionnement en période de crise, quand les habitudes sont fortement modifiées. Ce sera pour moi l'occasion d'observer les répercussions de ces changements sur les conditions d'accueil des enfants et sur leur vécu au cours de la journée. Ce sera également une opportunité pour confirmer ou infirmer mon hypothèse de départ : les référents se sont-ils révélés utiles ou non pendant la période d'accueil ?

J'ai décidé de passer un premier entretien avec une puéricultrice travaillant en EAJE afin de tester ma grille d'entretien, connaître sa durée, vérifier que les questions étaient compréhensibles et répondaient à mon objectif, afin éventuellement de faire des modifications. Cet entretien a été constructif car j'ai pu supprimer des relances qui n'étaient pas nécessaires. Il m'a également permis de reformuler certaines questions afin de les rendre plus compréhensibles.

### **Méthodologie des prises de rendez-vous auprès de puéricultrices**

J'ai eu quelques difficultés à trouver des puéricultrices disponibles pour répondre à mes questions car certains EAJE étaient fermés ou venaient tout juste de rouvrir en raison de l'épidémie due au coronavirus. Cependant, j'avais en contact deux puéricultrices qui m'ont orienté vers d'autres professionnelles. Je les ai contactées soit par mail, soit par messagerie téléphonique. Je me présentais, leur expliquais que je faisais mon mémoire professionnel sur l'accueil des enfants de 8 à 12 mois en EAJE, et leur demandais si elles étaient d'accord pour me consacrer 30 minutes environ afin de répondre à mes questions. Finalement, sur les six puéricultrices contactées, une seule n'a pas fait suite à ma demande.

Toujours en raison du coronavirus, les puéricultrices ne pouvaient pas m'accueillir physiquement dans leur structure. La passation des entretiens devait donc se passer via internet, ce qui était dommage. J'aurais préféré passer les entretiens physiquement au sein des

EAJE, afin de voir le lieu où évoluent les enfants et la puéricultrice, de m'imprégner de l'atmosphère qui règne au sein d'un EAJE et donc de mieux comprendre leur fonctionnement, de façon concrète.

Les entretiens devant se dérouler à distance, j'ai pu interroger des puéricultrices de Bordeaux, Lille et Toulouse.

### **Réalisation des entretiens**

Les professionnelles interrogées ont été très ponctuelles par rapport à l'horaire de rendez-vous fixé. Les entretiens ont eu lieu sur leurs horaires de travail pour deux personnes et sur leur temps personnel pour deux autres. Il y a un seul entretien où nous avons été dérangées.

Par rapport à la durée des entretiens, j'avais estimé qu'ils dureraient environ 30 minutes. Selon les puéricultrices, il a duré entre 20 et 45 minutes. Une des puéricultrices a été plus longue que les autres, mais m'a donné des réponses très détaillées et réellement intéressantes par rapport aux objectifs que j'attendais.

Il était difficile pour moi de passer les entretiens de mon domicile car je percevais moins bien les réactions des interlocuteurs. En outre, j'ai été dérangée à deux reprises par mon fils, mais les puéricultrices n'ont pas exprimé d'agacement particulier. En effet, les visites ont été très brèves, et les puéricultrices ont l'habitude des enfants !

Finalement, les entretiens se sont très bien passés, tant au niveau du fond que de la forme. Je tiens par ailleurs à préciser que j'ai été agréablement surprise de l'enthousiasme des personnes interviewées, qui étaient contentes de répondre à mes questions. Je les ai trouvées également très investies dans leur travail et heureuses d'exercer leur métier.

## Analyse des entretiens

### Choix des modalités de l'exploitation des données d'enquête

Je vais maintenant passer à l'analyse des entretiens que j'ai réalisés. Les thématiques définies me permettront de répondre à ma problématique et de valider ou non mon hypothèse de départ.

J'ai mis en **Annexe N°2** l'entretien de la P2 car, cette puéricultrice utilise une « référence exclusive » et je trouvais qu'elle avait des arguments pertinents qui appellent à la réflexion.

#### Présentation des professionnelles interrogées

Les quatre professionnelles que j'ai interrogées et que je nommerai P1, P2, P3 et P4 dans un souci d'anonymat, sont présentées dans le tableau ci-dessous. Celui-ci permet d'avoir une vision d'ensemble de leur cursus professionnel :

Tout d'abord, je constate des similitudes chez les puéricultrices interrogées : toutes travaillent en EAJE, ont fait leur école de puéricultrice à la suite de leur diplôme infirmier et ont travaillé directement avec les enfants, à l'exception de la P3 qui a travaillé chez les adultes avant de faire sa formation PDE. En outre, les quatre puéricultrices ont une expérience conséquente en EAJE car elles y travaillent depuis un certain nombre d'années (6,5 années pour la P1 et +/- 10 ans pour les trois autres). Enfin, les quatre puéricultrices ont été formées sur les EAJE essentiellement à l'école de puéricultrice ; elles ont toutes les quatre eu des formations internes sur des sujets divers comme le babysigne, la gestion de conflit, le management, les situations d'urgences, etc.

	<b>Puéricultrice 1 (P1)</b>	<b>Puéricultrice 2 (P2)</b>	<b>Puéricultrice 3 (P3)</b>	<b>Puéricultrice 4 (P4)</b>
<b>Obtention du diplôme IDE</b>	Juillet 2012	Déc 2008	1999	Déc. 2005
<b>Obtention du diplôme PDE</b>	Décembre 2013	Mai 2010	2003	Dec 2006
<b>Différentes expériences</b>	2 EAJE	1 EAJE	-Réa adulte -Cardiopédiatrie -Urgences pédiatriques -2 EAJE	-5 EAJE -Labo d'analyse médicale
<b>Expérience en EAJE</b>	6,5 ans	10 ans	10 ans	9 ans
<b>Fonction dans l'EAJE</b>	Directrice Adjointe	Directrice	Directrice	Directrice
<b>Formations spécifiques EAJE</b>	-Langue des signes -Gestion des conflits -Gestion des maitrises des émotions	Management	-Management -Gestion des conflits -Responsabilité juridique -Gestes et postures -Situations d'urgence -Qualité et gestion des risques -HACCP -Babysigne	-École cadre de santé -Master 2 droit de la santé et de la protection sociale
<b>Formation sur l'accueil</b>	Méthode Loczy	Non	-Gestion des émotions -Aménagement de l'espace -Enfant en situation d'handicap -Transmission aux parents	non

Néanmoins, des différences sont à noter entre les personnes interrogées :

- Certaines sont plus expérimentées que d'autres. Ainsi, la P3 est la puéricultrice la plus anciennement diplômée (diplôme IDE : 1999, diplôme PDE : 2003) ; son parcours professionnel est très diversifié, avec notamment une expérience hospitalière que n'ont pas les autres PDE.
- Leur formation diffère. Ainsi, la P4, contrairement aux autres PDE, a fait l'école des cadres de santé ainsi qu'un master 2 sur le droit de la santé et de la protection sociale. Deux puéricultrices n'ont jamais eu de formation spécifique à l'accueil des enfants en EAJE. La P1 a été formée à la méthode Loczy et la P3 sur la gestion des émotions, l'aménagement de l'espace et les transmissions aux parents.
- Deux PDE sur quatre ont travaillé directement en EAJE. A noter par ailleurs qu'elles ne sont pas toutes restées dans le même EAJE. Ainsi, la P2 travaille depuis 10 ans dans le même EAJE, tandis que les autres PDE ont changé d'établissement (jusqu'à 5 EAJE différents pour la P4).
- Toutes n'ont pas la même fonction. Ainsi, trois PDE sont directrices et une est directrice adjointe ; il s'agit de la puéricultrice P1, qui est la plus jeune diplômée PDE (2013).

## **Croisement des données avec le cadre de référence**

### Les conditions d'accueil du matin

Il me paraît important, dans un premier temps, d'analyser la manière dont les enfants de 8 à 12 mois sont accueillis dans les EAJE respectifs des 4 puéricultrices, ainsi que le rôle des PDE à ce moment-là de la journée.

→ Organisation des sections

Les enfants sont tous répartis par section. Pour la P1, les enfants âgés de 8 à 12 mois sont pris en charge dans la section des bébés. Pour la P2 et P3, ils sont pris en charge dans la section des moyens. Pour ces trois PDE, il y a plus ou moins 20 enfants par section. L'accueil qui se fait par section pour ces 3 PDE sera donc un accueil adapté à leur âge, que ce soit au niveau

des locaux ou du matériel. Concernant la P4, elle a choisi de mélanger les âges dans chaque section de 20 enfants.

Les professionnels qui font l'accueil du matin peuvent être, pour ces 4 structures, des auxiliaires de puériculture, des personnes ayant un CAP éducatif petite enfance, des EJE ou la puéricultrice.

→ L'importance de la stabilité des professionnels pendant le temps d'accueil

La stabilité des professionnels lors de l'accueil des enfants est primordiale. Effectivement, Boris CYRULNIK, dans *L'accueil en crèche*<sup>61</sup>, nous informe que, pour s'adapter à chaque enfant, il faut lui procurer de la sécurité par son bien-être physique. En outre, comme je l'ai dit dans le cadre théorique, les figures d'attachement subsidiaires de l'enfant peuvent être un professionnel. Dans ce cas, si celui-ci s'éloigne trop des enfants, qu'il quitte la base de sécurité, ceux-ci peuvent se sentir en insécurité : *« C'est l'utilisation de la figure d'attachement comme une base de sécurité qui traduit que l'enfant a un attachement dit sécuire »*<sup>62</sup>.

Cet aspect a bien été pris en compte dans les EAJE interrogés, puisque l'accueil se fait dans les sections directement, avec des jeux pour les P1, P2, P3. Concernant la P4, l'accueil se fait dans le hall entre 7h30 et 8h30, puis dans la section entre 8h30 et 10h. En outre, toutes considèrent que, pour éviter des perturbations et trop de mouvements, c'est aux parents de se rapprocher des professionnels qui sont avec les autres enfants et de se mettre à leur niveau.

La P1 nous confirme que l'accueil : *« c'est un moment qui peut être angoissant pour ce groupe d'enfants qui est déjà présent, et de voir la professionnelle se lever souvent pour accueillir ce nouvel enfant, c'est angoissant car c'est très instable »*. Pour elle, l'accueil se fait afin : *« que le temps reste serein, que le parent prenne le temps de déposer son enfant », « les parents s'accroupissent et ils échangent à ce moment-là »*. La P2, quant à elle, nous dit : *« c'est le parent qui donne l'enfant à la professionnelle, ou alors met son enfant au sol sur le tapis, dans les services » « comme l'enfant veut plutôt »*.

Force est de constater que les puéricultrices interrogées confirment que l'accueil doit s'effectuer sereinement avec une disponibilité de la personne accueillante en priorité sur l'enfant et jamais au détriment des autres enfants. En outre, les propos des puéricultrices

---

<sup>61</sup> CYRULNIK, Boris et RAMEAU, Laurence. 2012. *L'accueil en crèche*. Savigny-sur-Orge : Philippe Duval éditions, 2012. P83-93

<sup>62</sup> GUEDENEY, Nicole. 2011. *L'attachement - Un lien vital*. Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9. P17

confortent les notions que j'ai développées sur l'importance de la qualité de l'accueil des enfants de 8 à 12 mois par rapport aux concepts d'attachement et la notion du « care giving ».

→ Les transmissions

Comme il a été vu dans la première partie, Boris Cyrulnik considère dans *L'accueil en crèche*<sup>63</sup> que la communication avec les parents est très importante. Les PDE interrogées m'ont confirmé que les transmissions sont très importantes pour la prise en charge de l'enfant ; elles se font essentiellement afin de savoir si des événements se sont passés durant la nuit ou la veille. Pour les quatre PDE, les transmissions du matin se font oralement entre la professionnelle qui accueille l'enfant et le parent. Elles sont écrites dans un classeur pour trois des PDE (P1, P2, P4). Quant à la P4, les transmissions écrites se font par les parents afin de les responsabiliser et de privilégier l'accueil physique de l'enfant « *en termes de transmission, ce sont les parents qui écrivent [...] dans le classeur et qui retransmettent à l'oral bien sûr les mêmes informations* ».

→ Rôle de la puéricultrice lors de l'accueil du matin

Mes recherches conceptuelles ont mis en lumière l'importance du rôle de la puéricultrice lors de l'accueil des enfants le matin. Il est intéressant de confronter cette théorie avec la pratique des quatre puéricultrices interrogées :

- Dans la crèche de la P1, il y a toujours une puéricultrice qui est présente dans les locaux le matin car elles sont deux. Il y en a une qui fait le matin et l'autre le soir : « *sur le matin, ma mission essentielle, c'est être présente sur les accueils des trois services et répondre aux questions* ». C'est pour des questions d'ordre paramédical, sur la gestion du quotidien (commandes de repas par exemple), et la prise d'appels téléphoniques. De plus, comme elle nous le rappelle, c'est un moment qui peut être angoissant pour les enfants de voir la professionnelle se lever, la puéricultrice vient donc en soutien des équipes pour éviter trop de mouvements des professionnels lorsque les parents arrivent ou qu'un enfant a besoin de plus de temps « *nous sommes là pour accueillir ce groupe déjà présent et le maintenir dans un moment calme et serein et qu'il puisse jouer pendant que la professionnelle se lève* ».
- La P2 nous dit qu'elle est présente dans les locaux afin de saluer les familles, elle trouve que ce n'est pas le moment idéal pour avoir des échanges avec les familles sur les questions administratives car les parents sont souvent pressés.

---

<sup>63</sup> CYRULNIK, Boris et RAMEAU, Laurence. 2012. *L'accueil en crèche*. Savigny-sur-Orge : Philippe Duval éditions, 2012.

- La P3 est présente dès l'accueil des enfants le matin pour être en renfort de l'équipe : « *Et je suis là pour, justement parfois l'accueil [...] donc je viens renforcer le personnel pour qu'elles puissent être disponibles pour tous* ». De plus, son rôle est aussi de privilégier un travail d'équipe, une cohérence d'équipe par rapport à l'accueil de l'enfant le matin : « *pour essayer d'être le plus cohérent possible, et pour être ensemble, pour lever aussi les frustrations de l'enfant et les difficultés éventuelles.* »
- La P4 est présente dès le matin, souvent dans son bureau afin de répondre aux questions administratives des parents. A partir de 8h, cela lui arrive d'être présente au milieu des enfants : « *j'y suis souvent en général de 8 h à 8 h 30, c'est là où les enfants commencent à arriver. Et moi j'y suis avec ma guitare. Je joue avec ma guitare et j'accueille comme ça* ».

Les propos des puéricultrices confortent les notions que j'ai développées dans mon cadre conceptuel sur l'importance du rôle de la puéricultrice lors de l'accueil des enfants de 8 à 12 mois. Il est intéressant de constater qu'elles sont toutes les quatre disponibles pour venir en soutien des équipes si un professionnel a besoin de plus de temps avec un enfant. De plus, elles sont présentes dans les locaux afin de pouvoir répondre aux questions administratives ou paramédicale des parents. A noter par ailleurs que la P3 met en place et trouve très importante l'une des recommandations pour les professionnels de Myriam RASSE : « *La cohérence dans les façons de faire des adultes* »<sup>64</sup>. Une organisation de la structure est donc très importante afin d'unifier les pratiques des différents professionnels pour que les enfants aient des repères.

### L'accueil des enfants de 8 à 12 mois

→ L'angoisse de séparation

Comme je l'ai noté dans ma première partie, entre 8 et 12 mois, la séparation avec sa maman est difficile à gérer pour l'enfant. Spitz parle « *d'angoisse du 8<sup>ème</sup> mois* » ; selon lui, c'est une période qui permet à l'enfant de structurer son développement affectif.

La P1 me confirme que cette période est vraiment « *la période charnière dans leur accueil* ». La P2 nous dit que : « *ce n'est pas le meilleur âge en termes de séparation* », la P3 rajoute que certains le marquent en pleurant plus. Concernant la P4, elle nous dit « *C'est pas, franchement sur la tranche 8-12 mois, j'ai bien compris le fond de la question [...] Oui,*

---

<sup>64</sup> RASSE, Miriam et APPELL, Jean-Robert. 14 novembre 2016. L'approche Pickerienne en multi accueil. Toulouse : ERES, 14 novembre 2016. 978-2-7492-5270-4. P16

*honnêtement je pense que dans 99.9 % des cas il n'y a pas de soucis à la séparation du matin ».*

Les avis des puéricultrices divergent donc : trois considèrent que l'angoisse de séparation, propre aux enfants de 8 à 12 mois, rend plus difficile la séparation lors de leur accueil. Une seule ne constate pas de différences particulières avec les enfants des autres tranches d'âge.

→ Observations lors de la séparation

J'ai noté dans mon cadre conceptuel que Nicole Guedeney<sup>65</sup> nous disait que la séparation de l'enfant âgé de 8 à 12 mois avec sa figure d'attachement pouvait déclencher le système d'alarme de l'enfant. Dans ce cas-là, l'enfant a tendance à se rapprocher de sa figure d'attachement afin de se sécuriser. Si celle-ci s'éloigne, il montrera son angoisse par des cris, des pleurs.

Pour la P1 et la P3, la réaction des enfants lors de la séparation avec leur parent est différente selon les enfants. Selon la P3 : *« En fait y'a pas vraiment un comportement qu'on peut mettre dans une case, vous voyez. Ça dépend vraiment de l'enfant, du contexte familial, du contexte de fatigue ou pas, de la santé de l'enfant »*. La P2 explique que l'enfant peut réagir fortement à la séparation dans cette tranche d'âge : *« on peut être confrontés à des séparations difficiles, des larmes, des cris [...] l'enfant exprime son émotion, soit sa tristesse, soit sa colère, soit son mécontentement, pour dire qu'il n'est pas d'accord de se séparer de son parent »*. La P1 rajoute que le comportement de l'enfant n'est pas toujours prévisible *« Mais parfois on est très étonné sur des caractères d'enfants qui nous paraissent à l'aise, sans angoisse particulière pendant la journée, c'est ces enfants-là qui vont marquer très particulièrement cette période. Et inversement »*.

Les puéricultrices ont toutes dit que la séparation est plus difficile pour les enfants âgés de 8 à 12 mois. Elles m'ont expliqué que la réaction de l'enfant dépendait vraiment de la manière dont elles ont accompagné les enfants et les parents auparavant. Cette notion leur semblait évidente puisqu'elles y ont fait référence spontanément lorsque je leur posais cette question.

→ Accompagnement des parents lors de l'accueil

Boris Cyrulnik nous dit que nous pouvons avoir un rôle afin que la séparation du matin entre l'enfant et son parent se passe le mieux possible. Il faut tout d'abord privilégier une relation de confiance avec le parent afin que celui-ci se sente lui aussi en sécurité et qu'il ne

---

<sup>65</sup> GUEDENEY, Nicole. 2011. L'attachement - Un lien vital. Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9.

transmette pas son angoisse à son enfant. Ainsi, l'enfant aura moins de difficultés lors de la séparation.

Pour la P4, les parents constituent son premier partenaire. Par ailleurs, la prise en charge de l'enfant ne dépend pas uniquement de l'accueil du matin, mais de tout un processus qui précède cet accueil : « *c'est souvent lié à ce qui s'est passé à l'arrivée dans la crèche. Je pense à l'adaptation, mais même plus loin que l'adaptation. Je pense au premier RDV avec les parents [...] on crée le lien avant l'arrivée à la crèche* ». En outre, elle considère important de pouvoir rassurer le parent par la suite dans la journée : « *On appelle les parents en leur disant : rassurez-vous, une fois que vous avez passé la porte, tout allait bien* ». La P2 rajoute : « *ça c'est le rôle de la professionnelle d'aider le parent à cette séparation* ».

→ Accompagnement des enfants lors de l'accueil

Monique Formarier nous dit que le concept d'accueil de l'enfant est « *un acte de soin personnalisé* »<sup>66</sup>. Boris Cyrulnik complète en disant qu'il faut procurer à l'enfant de la sécurité par un bien-être physique. Myriam Rasse nous dit qu'il faut assurer un sentiment de continuité entre la maison et l'EAJE pour que l'enfant se sente en confiance, que ce soit au niveau de l'environnement, de l'espace, de l'enchaînement des événements et de la façon de faire des adultes. Pour bien accueillir les enfants le matin, les puéricultrices interrogées ont mis en avant :

- L'accompagnement individualisé : La P1 nous dit : « *suivant ce qu'ils manifestent on ne les accompagne pas de la même façon* ». Selon la P3, la connaissance de chaque enfant permet de s'adapter à chacun. Il y a plusieurs possibilités pour accueillir les enfants selon la P4 : si l'enfant a besoin de se remettre de ses émotions, on peut lui faire la lecture, si l'enfant a besoin d'exprimer sa colère, on peut le laisser avec des explications « *bah voilà tu n'es pas content, on te laisse le temps de te remettre, et quand tu seras disposé tu pourras venir jouer avec nous* ». Il faut aussi les rassurer, leur expliquer la journée : « *voilà je vois que tu ne vas pas bien, mais voilà, papa il a dû partir, et toi tu es là toute la journée avec nous, tu sais ce qu'on va faire. Et puis papa il reviendra ce soir* ».

---

<sup>66</sup> FORMARIER, Monique. 2012. Accueil- Les concepts en sciences infirmières. Toulouse : Association de recherche en soins infirmiers, 2012. 978-2-9533311-3-4. P44

- Les rituels : pour la P3, il est important de mettre en place des rituels : « *l'enfant va dire au revoir au hublot ou bien à la fenêtre [...] on fait un petit câlin on lit un livre, on leur dit bonjour* ».
- La disponibilité totale de l'accueillant : Selon la P4, pour que l'accueil se passe de manière harmonieuse, il faut que la professionnelle soit disponible physiquement et psychiquement. « *C'est la base de tout [...] Oui, disponibilité de l'accueillante plus plus, physique et psychique !* »
- Le besoin de proximité avec le professionnel et besoin d'être rassuré : « *Certains ont besoin d'être pris dans les bras et d'être vraiment gardé dans les bras, câlinés pendant un long moment* »

→ Répercussions de l'accueil sur la journée de l'enfant

J'ai pu établir dans mon cadre théorique que l'accueil des enfants le matin pouvait influencer leur vécu du reste de la journée en EAJE.

Pour la P3, si l'accueil se passe de façon sereine, le reste de la journée va se dérouler sereinement. La P4, quant à elle, trouve que la qualité de l'accueil a des répercussions sur la matinée : « *je ne suis pas sûre que l'accueil détermine toute une journée. Par contre je pense que ça a un impact sur la matinée, sur la sieste qu'il peut faire dans la matinée* ». La P3 explique que si l'accueil du matin est perturbé, il va falloir du temps à l'enfant pour être serein : « *si l'enfant fait une crise comme on peut dire, s'il exprime beaucoup beaucoup d'émotions, il va falloir un temps plus long avant que l'enfant ne se calme. Et après ça ne veut pas dire non plus qu'il va passer une mauvaise journée* ».

Les puéricultrices sont donc toutes d'accord pour dire que le vécu de l'accueil par l'enfant peut avoir des répercussions sur le reste de la journée, surtout de la matinée.

### La référente en EAJE

→ Définition

Lors des entretiens, j'ai évoqué avec chacune des puéricultrices la place des référente et quel style de référente elles pratiquaient dans leur établissement. Pour M. Violon, « *la référence consiste à désigner un professionnel responsable d'un petit groupe d'enfants dès leur arrivée dans la structure* »<sup>67</sup>. J'ai défini qu'il existe plusieurs types de figures d'attachement :

<sup>67</sup> VIOLON Margot, WENDLAND Jaqueline, « Être référent d'un jeune enfant en crèche collective : une pratique à (re)conceptualiser ? », Devenir, 2018/4 (Vol. 30), p. 377-398. DOI : 10.3917/dev.184.0377. p378

primaires et subsidiaires. En général, la figure d'attachement primaire est la maman et la subsidiaire (en EAJE), peut être un professionnel de l'EAJE auquel l'enfant est attaché et auprès duquel il se sent sécurisé. Cela pourrait-il être la référente, s'il y en a une de désignée ? La référente est-elle là uniquement pour faire le lien entre la maman et l'enfant ?

La P3 me résume ce qu'est pour elle une référente : « *pour moi, c'est une figure d'attachement pour l'enfant* ». Selon la P1, la référente est un moyen pour donner des repères à l'enfant. L'enfant connaît les habitudes de la référente, son langage. « *je sais comment elle fait pour le repas je sais comment elle fait pour me changer, les mots qu'elle utilise* ». La P4 m'explique les différentes notions de référence. Pour elle, il existe trois styles de référence :

- Référence assez stricte avec évolution : la référente aura en charge l'enfant de son arrivée à l'EAJE jusqu'à son départ. Au début, la référente sera plus « *présente* » sur les soins (repas, change, sommeil) puis, petit à petit, la professionnelle va prendre ses distances car l'enfant grandit et devient de plus en plus autonome.
- Référence très très fermée : Cette référence a lieu lorsque c'est toujours le même professionnel qui s'occupe de l'enfant de façon exclusive.
- Référence ouverte : Il existe une ou plusieurs référentes par enfant mais, si elle absente, une autre professionnelle peut se charger de l'enfant. Dans ce cas, la P4 explique qu'il faut seulement avoir l'accord de l'enfant : « *Donc voilà pour cette référence, qui du tout coup est un peu ouverte, puisqu'elle n'est pas exclusive avec quelques personnes, mais que tout passe par la verbalisation avec l'enfant* ».

Je peux en conclure que la référente peut être une figure d'attachement subsidiaire pour l'enfant. Pour les puéricultrices, elle est là pour donner des repères à l'enfant. La notion de référence est, au final propre à chaque structure qui peut l'appliquer de la façon qui lui semble le mieux adaptée pour par rapport à la taille de sa crèche et de son organisation.

→ Objectifs de la mise en place de la référente

Dans la première partie, j'ai précisé que Bowlby<sup>68</sup> nous dit que l'attachement permet à l'enfant d'explorer tout en restant en sécurité. C'est la notion de base de sécurité qui entraîne une interaction entre attachement et exploration. J'ai aussi indiqué que le rôle de la puéricultrice est de favoriser cet attachement et les soins de caregiving afin que l'enfant se sente soutenu sur le plan psychique mais aussi physique pour favoriser un bon développement psychomoteur.

---

<sup>68</sup> GUEDENEY, Nicole. 2011. L'attachement - Un lien vital. Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9. P17

Les puéricultrices interrogées, quant à elles, ont des objectifs qui divergent légèrement :

- La P1 fait référence à Emmy Pickler afin d'expliquer les objectifs de cette méthode. Elle dit que la référence qui est mise en place dans sa structure est différente de la pédagogie d'Emmy Pickler qui était exclusive : « *leur objectif, c'était de les aider à se construire au niveau émotionnel et à être en capacité d'aimer quelqu'un* ». Pour elle, l'objectif aujourd'hui, de l'utilisation de référentes en EAJE est de **sécuriser l'enfant** : « *Donc l'objectif c'est vraiment de créer un petit cocon et de faire quelque chose de sécurisé pour leur journée. Mais ils n'ont pas besoin d'avoir de quelque chose de très exclusif. Au contraire* ».
- La P2 fait le même constat que la P1 : « *L'intérêt de la référence, c'est que l'enfant soit **sécurisé**, soit attaché à sa référente, pour ensuite découvrir son environnement, explorer son environnement, découvrir de nouvelles activités, et puis découvrir les autres avec qui il vit en collectivité [...] c'est important à cette période-là que l'enfant ait des repères pour qu'il se sente en sécurité, pour ensuite pouvoir se développer* ».
- La P3 n'a pas mis en place de référentes dans sa structure.
- Pour la P4 la mise en place de la référente permet : **la sécurité physique et affective** de l'enfant, d'avoir des **repères structurels** et une **connaissance du développement psychomoteur** plus fine de l'enfant.

→ Mise en place des référentes et mode de fonctionnement dans l'EAJE

Dans la pouponnière Loczy, qui appliquait la pédagogie Picklérienne, une référente était responsable de plusieurs enfants de façon exclusive. C'est elle qui gérait complètement les soins. Si un enfant avait besoin d'être changé par exemple, elle s'en occupait et laissait les autres enfants dont elle avait la référence patienter. Nous allons voir comment s'organisent les EAJE que j'ai interrogées.

Dans l'EAJE de la P1, des **binômes de référentes** sont mis en place dès l'adaptation. Chaque professionnelle a 5 enfants, soit 10 enfants par binôme. Ainsi, si une référente est absente, l'enfant connaît très bien l'autre professionnelle. Si jamais le binôme de référentes est absent ou occupé, il est possible qu'un autre professionnel prenne en charge l'enfant à un instant précis, pour le bien-être de l'enfant : « *c'est le sommeil qui va primer sur la relation avec sa référente [...] on ne va pas attendre une demi-heure pour le coucher, ça sera soit son binôme ou éventuellement, une tierce personne* ».

L'EAJE de la P2 utilise une **référence stricte et exclusive** : « *tout notre projet, il est basé sur la référence* ». C'est-à-dire que la référente gèrera totalement l'enfant : « *Chaque professionnelle a un groupe d'enfants sur toute l'année [...] concrètement, elle est très stricte et exclusive chez les bébés. C'est-à-dire que, effectivement, sauf cas particulier, les personnes qui ne sont pas référentes d'un enfant ne vont pas s'occuper de lui, sauf urgence bien sûr : une chute, un vomissement, bon voilà* ». Le matin, la référente accueillera l'enfant si elle est présente. Il y a également une « *personne phare* » qui est là pour surveiller les enfants et les occuper lorsque la référente est occupée avec un enfant. Néanmoins, la P2 précise que cette organisation présente des limites lorsque le référent est absent ou occupé avec un autre enfant. Dans ce cas-là, un binôme de référente a été constitué afin de suppléer la référence absente.

Pour la P3, il n'y a **pas de référent** dans la structure : « *Nous, on a plutôt fait le choix de travailler avec des petits groupes de professionnels qui gravitent autour de l'enfant, qui sont fixes, et on n'a pas choisi de mettre une notion de référence* ». En revanche, elle essaie de garder une stabilité dans le groupe afin que l'enfant puisse s'attacher aux quatre personnes : « *on travaille à ce que ça reste vraiment professionnel, et qu'il n'y ait pas de débordements je dirais, aussi bien pour l'enfant que pour la professionnelle* ». De plus, elle a mis en place une organisation très protocolisée tout au long de la journée.

Concernant la P4, la mise en place des référentes a été difficile car certains professionnels trouvaient que la relation pouvait devenir « malsaine » avec les enfants : « *qu'on rend finalement l'enfant dépendant de l'adulte* ». Elle a donc proposé aux professionnels qui se portaient volontaires de créer un service avec un « **système de référente ouverte** ». « *On a demandé à chaque professionnelle cette année d'être en référence de 5 enfants. 5 enfants dans le groupe où elles sont. Et elles doivent avoir une perception plus fine de ces enfants.* ». Ces référentes ont comme rôle d'accueillir les enfants et de les observer. Si la référente est absente (RTT, temps partiel...), elle est remplacée par l'EJE ou par une autre professionnelle.

Ces quatre structures ont donc chacune une organisation différente. Dans 3 EAJE, il y a une référente par enfant qui aura une connaissance plus fine de l'enfant. Dans un EAJE, il n'y a pas de référentes. Je peux observer qu'au final, il y a toujours 3 voire 4 personnes qui peuvent gérer les enfants, même pour la P3 qui a pourtant une « *référence stricte et exclusive* ».

→ Observation de cette prise en charge

La mise en place d'un binôme de référentes pour la P1 permet aux enfants d'avoir des repères et d'être sereins.

La P2 trouve que la prise en charge par un référent est très importante, surtout pour la tranche d'âge de 8 à 12 mois. Ici, l'enfant est sécurisé par le rythme et les lieux qui sont toujours les mêmes, la confiance est instaurée : « *Voilà, y'a beaucoup plus de sécurité, et toute cette sécurité permet à l'enfant de se construire, d'avoir confiance en lui, d'avoir confiance à l'adulte* ». Elle résume tout cela en une phrase : « *il est sécurisé physiquement, il est sécurisé affectivement [...] ça permet de pouvoir explorer, de pouvoir se développer en toute sécurité* ».

Pour la P3, ce mode de fonctionnement sans référent ne pose pas de problème, « *petit temps d'arrivée dans la crèche. Et après il se détache plus ou moins rapidement de la professionnelle pour aller jouer et participer aux activités de la crèche, et sans problématiques particulières* ». Elle trouve que la seule limite est lorsque l'enfant arrive endormi. Dans ce cas, quand il se réveille, il est perdu car il n'a pas eu le temps d'accueil du matin permettant la transition entre la maison et la crèche « *ça prouve que cette période-là d'accueil est vraiment nécessaire* ».

Pour la P4 qui a mis en place les référentes dans un seul groupe, elle a la possibilité de comparer : « *est-ce que c'est le fruit du hasard, est-ce que c'est la réalité ? On pense quand même que c'est la réalité, des enfants bien plus calmes, qui se sont adaptés merveilleusement, où il n'y a pas eu de pleurs, l'arrivée ça a été vraiment apaisé. C'est le service qui a été le plus apaisé des quatre qui ont ouvert l'année dernière. C'est une certitude* ».

Je peux déduire de ces entretiens que, référente ou pas, c'est le temps d'accueil par une personne connue qui permet à l'enfant, âgé de 8 à 12 mois, de se sentir en confiance, d'être serein et d'avoir un développement psychomoteur adapté à son âge.

→ Avis des puéricultrices sur la référence

La P1 rappelle bien que la notion de référence en EAJE est issue de la méthode Loczy. C'est une méthode qui lui plaît : « *pour moi, c'est quelque chose qui me parle et je trouve que pour les enfants, ça a quand même un bénéfice* ».

- Rassurant pour l'enfant « *pour un tout petit de huit mois (...) se dire qu'il va avoir dans son champ de vision plein de professionnels mais savoir qu'il en a deux vraiment qu'il connaît très bien, je pense que pour lui, c'est très rassurant* ». Elle précise que :
- La référente est adaptée pour les 8/12 mois mais, en grandissant moins adapté.

- Il existe une relation très proche avec la référente, qui peut être « enfermante »  
« *enfermé dans cette relation qui parfois, ils se connaissent tellement avec la référente qu'il y a des enjeux qui se créent un peu comme avec les parents finalement* ».

La P2 est très attachée à cette organisation avec une référente exclusive.

La P3 n'est pas pour une organisation avec une référence. Elle privilégie la cohérence d'équipe fixe et une organisation très protocolisée. Elle souligne que :

- L'attachement à la référente peut dépasser les limites professionnelles : « *j'ai vécu des situations où on voyait parfois des enfants très attachés à la personne référente, et un attachement qui dépassait pour moi les limites professionnelles* ».
- L'attachement à la référente peut entraîner une déperdition des informations : « *on s'était rendu compte aussi que parfois, en mettant cette notion de référence bien établie avec les parents, on perdait de l'information* ».
- L'attachement se fait quand même, mais différemment : « *parfois y'a des attachements qui se font de façon différente, on remarque des atomes crochus plus ou moins avec une personne* ».

La P4, qui a pu comparer l'introduction de référence assez stricte et la non référence, trouve que la référence assez stricte « *c'est vraiment des valeurs qui ont de l'importance puisque ça va donner à la fois des repères structurels et puis aussi en terme affectif pour l'enfant. Cela induit aussi une meilleure connaissance de l'enfant* ». Cette connaissance fine de l'enfant permet à la direction d'avoir des informations sur le développement psychomoteur actuel de l'enfant.

#### L'accueil de l'enfant de 8 à 12 mois dans le contexte lié aux conditions d'accueil en EAJE lors de l'épidémie due au coronavirus.

Puisque nous avons été confrontés, lors de la préparation de mon projet professionnel, à la pandémie du Covid 19, il m'a paru intéressant de comparer les conditions d'accueil des enfants de 8 à 12 mois en période habituelle et en période « exceptionnelle ». J'ai pu interroger les puéricultrices sur le changement des pratiques professionnelles et leur impact sur les enfants. C'était l'occasion d'évaluer la pertinence des référentes dans ces conditions très particulières.

### → Conditions d'accueil

Les changements imposés en EAJE par le gouvernement ont été les suivants : interdiction pour les parents de rentrer dans les structures, 10 enfants maximum par groupe, port du masque et d'une tenue adaptée obligatoire pour les professionnels.

Dans un premier temps, les quatre puéricultrices ont envoyé un mail aux parents pour les informer des mesures mises en place. De ce fait, ceux-ci étaient rassurés et ont bien expliqué la situation à leurs enfants.

Toutes les puéricultrices ont précisé l'importance de conserver les repères importants pour l'enfant : les mêmes professionnels, les mêmes lieux. Concrètement, l'accueil des enfants se faisait dans le sas de l'EAJE par un professionnel qui n'était pas systématiquement le référent de l'enfant, ni un professionnel de la section de l'enfant. Ce professionnel emmenait directement l'enfant dans sa section. A noter cependant que, pour trois puéricultrices, il y avait plus de professionnels par rapport au nombre d'enfants présents, d'où l'émergence de moments privilégiés entre les enfants et les professionnels. Seulement dans l'EAJE de la P1, la référente était toujours présente « *Et malgré tout, une référente même s'ils ne voient plus leur visage c'est quand même les mêmes yeux, la même voix, la même gestuelle. Et ben ça ils le retrouvent assez rapidement.* », « *oui je pense que c'est aidant dans ce cas-là, d'avoir des référentes. Dans cette période* ».

La P3 a ajouté que les enfants avaient le droit de garder leur sucette physiologique ainsi que leur objet transitionnel. Ce constat est en adéquation avec les propos de Winnicott<sup>69</sup>, qui soulignait que la place de l'objet transitionnel était très importante lors de la séparation du matin entre l'enfant et ses parents, il permettait de rassurer et sécuriser l'enfant.

Enfin, les transmissions étaient beaucoup plus succinctes car les professionnels privilégiaient l'accueil des enfants individuellement. Il était cependant possible, dans la structure de la P2 et P3 pour les familles d'envoyer un mail ou d'appeler la crèche pour donner plus de transmissions.

### → Répercussions sur l'enfant

La P1 pense que porter un masque et une tenue différente peuvent être des éléments stressants pour l'enfant, surtout entre 8 et 12 mois « *ça exacerbe énormément sa crainte [...] dans cette période un peu plus fragile pour eux* ». Elle trouvait qu'ils avaient besoin d'être beaucoup

---

<sup>69</sup> WINNICOTT, D.W. 1975. *Jeu et Réalité*. Paris : Gallimard, 1975

rassurés et qu'il leur a fallu du temps : « *Oui, ils ont besoin de quelques jours d'adaptation mais finalement, ils reprennent vite leurs repères* ».

La P2 a trouvé qu'il y avait peu de répercussions : « *Les premiers jours oui. Mais après au quotidien ça va, ça se passe bien* ».

Concernant la P3 et la P4, l'adaptation s'est faite plus facilement en raison de la fin de l'année. Les enfants se sont appropriés les masques. Selon la P3 : « *On a mis des masques à disposition des enfants, on en a mis sur les poupées, les enfants avaient le droit de le toucher, de se l'approprier tout ça, et finalement c'est passé très très bien* ». La P4 a rajouté que le fait que la professionnelle accueille un enfant seul et l'emmène seul dans la section était vraiment un moment privilégié pour l'enfant.

Je peux donc observer que ce changement des conditions d'accueil a provoqué chez les enfants âgés de 8 à 12 mois beaucoup d'angoisse dans un premier temps, mais ils ont ensuite retrouvé leurs repères, ce qui a grandement apaisé les séparations. Cette grande adaptation a été facilitée par la fin de l'année, les lieux et les professionnels étant bien connus par les enfants. Le nombre plus important de professionnels a également favorisé l'adaptation des enfants, qui avaient de véritables temps privilégiés avec des professionnels de l'EAJE. Enfin, les puéricultrices ont trouvé que les enfants avaient été « *extraordinaires* » et s'étaient très bien adaptés. Il convient de préciser que ce constat a été fait tant dans l'établissement ayant conservé ses référentes que dans les autres.

## **Synthèse de l'analyse**

Avant d'aborder ma phase d'enquête, j'ai émis une hypothèse pour répondre à ma question de recherche qui est : **La puéricultrice améliore l'accueil du matin des enfants de 8 à 12 mois en EAJE en utilisant une référente responsable d'un groupe d'enfants.**

J'ai décidé de faire un tableau afin de résumer mon analyse car je trouve cela plus lisible (cf Annexe 3).

L'analyse de mes entretiens m'a permis d'avoir une piste de réponse pour répondre à cette question. En effet, j'ai effectué 4 entretiens avec 4 puéricultrices différentes qui travaillent toutes avec une organisation propre. J'ai pu analyser leur organisation de travail en temps normal et aussi dans un contexte exceptionnel. Dans un contexte de crise, elles ont dû adapter

leurs façons de faire et ce qui me paraît intéressant, c'est de voir ce que ce changement d'organisation provoque chez les enfants.

Il m'a semblé qu'elles étaient d'accord sur plusieurs points même si elle ne le disait pas de la même façon :

### En période habituelle

Le temps d'accueil du matin est un moment très important pour les enfants âgés de 8 à 12 mois. L'accueil doit s'effectuer sereinement et la professionnelle qui accueille l'enfant doit être disponible physiquement et psychologiquement. Pour cela une organisation précise est indispensable afin que les enfants se sentent sécurisés. Des rituels peuvent être instaurés et des moments de transition proposés. La puéricultrice peut intervenir dans ces moments-là afin de renforcer l'équipe.

Pour les enfants de 8 à 12 mois, la séparation avec leur figure d'attachement est plus difficile, c'est pour cela que le rôle de la puéricultrice est d'aider les enfants et ses parents à se sentir en confiance dans la structure. Pour cela, l'accueil du matin est un moment déterminant afin que l'enfant passe une bonne journée mais, les différentes étapes d'accueil en amont comme l'inscription, la visite de l'EAJE, l'adaptation sont des étapes incontournables et complémentaires. Lorsque l'accueil a été compliqué pour l'enfant, il peut être judicieux aussi de rassurer le parent dans la matinée par un mail.

Une organisation avec une référente exclusive pour un groupe d'enfant présente les avantages suivants : rassurant pour les enfants âgés de 8 à 12 mois, bonne connaissance de l'enfant par la référente, contact privilégié avec les parents et les enfants. La direction sait à qui s'adresser quand elle a besoin d'une information sur un enfant. En comparant avec un EAJE qui n'avait pas de référentes mais une équipe de 4 professionnels qui avaient une bonne connaissance de l'enfant ainsi qu'une organisation très protocolaire, les enfants étaient tout aussi rassurés et les professionnels avaient tous une bonne connaissance des enfants.

Il existe certaines limites de la mise en place de référentes exclusives pour un groupe d'enfant qui sont : la relation entre le référent et l'enfant peut être « enfermante », il faut faire attention à ne pas dépasser les limites professionnelles, la perte de la qualité de la transmission pour les binômes non informés. La référence est moins adaptée pour les enfants grandissants.

Les référentes sont mises en place afin d'être une figure d'attachement subsidiaire pour l'enfant. L'objectif de cette présence de référentes est de promouvoir la sécurité psychique et

physique des enfants afin qu'ils se développent correctement sur le plan physique, moteur et affectif. Selon les structures, les organisations se font différemment c'est souvent une décision qui a été prise par la puéricultrice en accord avec l'équipe. Cela peut être une référente qui s'occupera exclusivement des enfants dont elle a la charge, ou des binômes de référentes ou bien une équipe de référentes. Dans ce dernier cas, l'appellation « référente » n'est pas donnée car c'est une équipe pour un plus grand nombre d'enfants. Mais, dans tous les cas, il existe des solutions de substitution de la référente en cas d'absence ou lorsqu'elle est occupée avec un autre enfant.

J'ai pu observer que lorsque la référente est mise en place pour un groupe d'enfant, ce n'est pas forcément elle qui accueille les enfants dont elle est la référente. Les enfants, s'ils connaissent la personne qui les accueille peuvent passer une journée sereine.

Je peux donc conclure par rapport à ma problématique qu'en temps normal, la puéricultrice n'améliore pas l'accueil des enfants âgés de 8 à 12 mois en utilisant une référente exclusive pour un groupe d'enfant. En effet, les référentes de chaque enfant ne sont pas là forcément le matin et c'est une organisation qui est compliquée à mettre en place. La puéricultrice améliore l'accueil des enfants en ayant une organisation précise, avec des rituels pour l'enfant, une disponibilité totale de l'accueillante, une connaissance de l'enfant par plusieurs professionnels afin que l'enfant se sente en sécurité et passe une bonne journée afin d'avoir un développement psycho moteur adapté à son âge.

### En période exceptionnelle

Les enfants, de 8 à 12 mois ont été accueilli dans cette période, avec des conditions exceptionnelles en EAJE : accueil le matin par des professionnels masqués avec une tenue d'hôpital, qui n'étaient pas forcément leur référent ou une professionnelle de l'équipe. Cela leur a demandé un temps d'adaptation avant de retrouver leurs repères qui étaient principalement les lieux et les professionnels.

Mais, malgré cela, ils se sont très bien adaptés car les changements avaient été expliqués en amont, ils pouvaient avoir leur objet transitionnel et gardaient leurs repères. Ils avaient ce moment d'accueil individualisé privilégié car ils étaient seuls avec une professionnelle avant d'arriver dans la section.

De plus, trois puéricultrices m'ont souligné le fait qu'il y avait autant de professionnels pour moins d'enfants, les enfants étaient mieux pris en charge, ils étaient rassurés plus facilement : *« on a constaté que la référence c'est bien, mais c'est aussi le nombre, la ration adulte pour*

*enfants a aussi beaucoup beaucoup d'importance. C'est pas une nouveauté, mais ça fait toujours du bien de s'en rendre compte. Et que surtout, les gens s'en rendent compte, c'est la qualité de l'accueil qui est en jeu ».*

Une puéricultrice m'a même dit que les enfants ont été « *extraordinaires* », elle ne pensait *pas* « *qu'ils auraient cette capacité d'adaptation* ».

Ces informations sont donc en accord avec ma conclusion sur l'accueil des enfants en temps normal. Selon l'analyse, je ne valide pas mon hypothèse qui était : La puéricultrice améliore l'accueil du matin des enfants de 8 à 12 mois en EAJE en utilisant une référente responsable d'un groupe d'enfants.

## Perspectives professionnelles

La réalisation de ce travail fut longue et difficile mais elle m'a apporté beaucoup au niveau professionnel, tant au niveau de la méthodologie de recherche que de l'apport théorique et pratique.

Effectivement, ce travail m'a permis de redécouvrir ce qu'était un travail de recherche. J'ai effectué beaucoup de lectures afin de m'appropriier le sujet et aussi de me familiariser avec la méthodologie du travail de recherche. Les recherches sur le concept d'attachement étaient passionnantes et je comprends mieux maintenant certaines réactions des enfants et des parents lors d'une séparation. J'ai également pu rencontrer des professionnelles passionnées par leur métier et passionnantes. Les entretiens ont donc été très enrichissants. De plus, le stage que j'ai réalisé en juillet a complété mon travail théorique puisque je l'ai effectué dans un EAJE ; j'ai donc vu comment se passait concrètement l'accueil des enfants en EAJE. J'ai également pu recueillir l'avis d'autres professionnelles (auxiliaire de puériculture, CAP éducatif Petite Enfance, EJE) sur l'organisation de l'accueil avec présence ou non d'une référente... J'ai aussi pris du recul par rapport à l'accueil dans un EAJE, ce qui sera précieux dans ma future pratique professionnelle. Effectivement, j'ai compris qu'il est très important de privilégier l'accueil de l'enfant et aussi des parents, en particulier entre 8 et 12 mois. Grâce à un accueil par une personne que l'enfant apprend à connaître et apprivoise, grâce à des rituels, grâce à des repères que l'enfant se constitue, la relation de confiance s'instaure et l'enfant pourra passer un moment de qualité, sans angoisses.

Dans ma future pratique en EAJE, j'organiserai l'accueil en fonction de la taille de la structure. Mais je suis sûre qu'il faut entraîner et encadrer l'équipe dans le projet afin que celui-ci fonctionne. L'accueil des enfants sera privilégié, individuel, réalisé par un ou plusieurs professionnels connus de l'enfant, selon des rituels établis et si besoin, je serai en renfort de l'équipe pour en garantir la qualité au bénéfice de l'enfant et de ses parents.

Au niveau personnel, ce travail m'a obligée à dépasser mes limites : beaucoup d'heures passées à travailler sur un ordinateur, recherche bibliographique sur le Net et en bibliothèque, recherche de puéricultrices disponibles pour passer des entretiens, entretiens par visio-conférence... Ce dépassement a néanmoins été un plaisir, tant dans la découverte d'un sujet qui m'intéressait que dans le travail rédactionnel.

## Conclusion

Pour conclure ce travail de recherche axé sur le rôle de la puéricultrice lors de l'accueil, au quotidien, des enfants âgés de 8 à 12 mois en EAJE, il a été tant théorique par ma recherche bibliographique, que pratique via les entretiens. Il m'a permis de constater qu'aujourd'hui, la place des référentes est différente de celles qui travaillaient dans les pouponnières de Loczy. En effet, à l'heure actuelle, la référence ne peut plus être aussi exclusive car les enfants ne sont pris en charge que dans la journée en EAJE et les professionnelles sont moins présentes dans l'établissement. En outre, les parents sont présents lors de l'accueil, ce qui modifie la place de la référente. Le rôle de la puéricultrice est donc, avec ou sans référentes mais avec l'aide de son équipe, d'organiser l'accueil des enfants dans la structure, afin qu'ils aient leurs repères, qu'ils puissent passer une bonne journée en étant sécurisés physiquement et psychiquement et qu'ils puissent se développer harmonieusement sur le plan psychomoteur.

Cette étude m'a permis de constater que la référence, même si elle est intéressante, n'est pas indispensable et ne conditionne pas l'accueil des enfants de 8 à 12 mois en EAJE. Force est de constater que d'autres éléments sont essentiels pour réaliser un bon accueil. Tout d'abord, il importe de préparer en amont l'arrivée dans l'EAJE, que ce soit les enfants mais aussi leurs parents, grâce à un entretien, à la phase de préadaptation... Ensuite, il est bien que l'enfant ait une figure d'attachement subsidiaire dans l'EAJE. La ritualisation de l'accueil afin de sécuriser l'enfant est également essentielle. Enfin, il est bon, dans la mesure du possible et des moyens, d'avoir assez de professionnels pour accueillir les enfants.

Ce projet a été réalisé pour des enfants accueillis en EAJE, mais force est de constater que toute arrivée dans un établissement nécessite un accueil de qualité. Aussi, ce travail peut se transposer dans des structures accueillant des enfants âgés de 8 à 12 mois qui vont suivre l'enfant régulièrement : service hospitalier pédiatrie pour des maladies chroniques, PMI... Dans ces dernières, même si les référentes n'existent pas, il y a souvent une puéricultrice « ressource » ou un ensemble de professionnels que l'enfant connaît et qui lui permet de se séparer plus facilement de sa figure d'attachement, phase essentielle pour favoriser son bon développement psychomoteur...



## Bibliographie

### • Livres

**CYRULNIK, Boris et RAMEAU, Laurence.** *L'accueil en crèche.* Savigny-sur-Orge : Philippe Duval éditions, 2012. 176p.

**DOELEMAN, Wendy et CASSAGNE, Christophe.** *Améliorer la Collaboration avec les Parents en Crèche, en Garderie et en Classe Maternelle.* Toulouse : De Boeck, 2015. 978-2-8041-6634-2.

**FORMARIER, Monique.** *Accueil- Les concepts en sciences infirmières.* Toulouse : Association de recherche en soins infirmiers, 2012. 978-2-9533311-3-4.

**GASSIER, Jacqueline, ALLEGRE, Evelyne et BELIAH-NAPPEZ, Muriel.** *Guide de la petite enfance: Accompagner l'enfant de 0 à 6 ans- 3ème édition.* Issy les Moulineaux : Elsevier Masson, 2018. 978-2-294-75489-0. 440p

**GASSIER, Jacqueline, de SAINT SAUVEUR, Colette et COLSON, Sébastien.** *Le guide de la puéricultrice: Prendre soin de l'enfant de la naissance à l'adolescence 5ème édition.* s.l. : Elsevier Masson, 2019. 978-2-294-76794-4. 1280p

**GUEDENEY, Nicole.** *L'attachement - Un lien vital.* Paris : Fabert, 2011. 978-2-84922-141-9. 80p

**MOTTAZ, Anne Marie.** *Attachement-Les concepts en sciences infirmières.* Toulouse : Association de recherche en soins infirmiers, 2012. 978-2-9533311-3-4.

**PAVOT-LEMOINE, Cécile.** *Des bébés et des crèches - Comprendre le développement du tout-petit pour mieux l'accueillir.* s.l. : Dunod, 2018. 978-2-10-074864-8. 416p

**RASSE, Miriam et APPELL, Jean-Robert.** *L'approche Picklerienne en multi-accueil.* Toulouse : ERES, 2016. 978-2-7492-5270-4. 270 p

**VAN CAMPENHOUDT, Luc, MARQUET, Jacques et QUIVY, Raymond.** *Manuel de recherche en sciences sociales - 5e éd.* s.l. : DUNOD, 2017.

**WINNICOTT, D.W. 1975.** *Jeu et Réalité.* Paris : Gallimard, 1975.

## • Revues

**DAVID, Myriam.** Séparation précoce : traumatisme de la première enfance? *Dialogue* 2005/2 (n° 168), pages 97 à 105\_[En ligne] [Citation : 10 01 2020.] <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2005-2-page-97.htm>.

**GOULEY, Delphine.** Accueillir un enfant et sa famille à la crèche. *Soins pédiatrie/puériculture*, avril 2007, n°235, p. 24-26.

**MARQUES, Carine et VALENCAS, Anais.** Déployer la pédagogie Pickler en EAJE. *Cahiers de la puéricultrice*, février 2019, n°324, p. 20-24.

**VIOLON, Margot et WENDLAND, Jaqueline.** Être référent d'un jeune enfant en crèche collective : une pratique à (re)conceptualiser ? *Devenir*. 04 2018, Vol. 30, p. 377-398.

## • Textes législatifs

- Code de la Santé publique : Décret n°2000-762 du 1 août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000218271>
- Code de santé publique, , livre III titre 1er, Article R 4311-13 (3) <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006913901&cidTexte=LEGITEXT000006072665&dateTexte=20040808>
- Code de la Santé publique : art R.180-1 du décret du 1er août 2000 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000218271&categorieLien=id#:~:text=%C2%AB%20Art.-.R.,atteints%20d'une%20maladie%20chronique.>
- Code de Santé Publique, art R. 2324-29 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000022320421&cidTexte=LEGITEXT000006072665>

- MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'INTEGRATION. Arrêté du 13 Juillet 1983 Programme des études préparant au diplôme d'Etat de Puéricultrice. 1983. Ref 531015.

- **Documents électroniques**

- **CAF. La Prestation de service Unique, Maine et loire 2015** [En ligne] 2015. [Citation : 20 Mars 2020.] <https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/493/Documents/Guide%20psu%202015.pdf>.
- CNAF Circulaire n°2012-009 du 26 mars 2014 de la CNAF [https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/141/Caf.fr/Partenaires/Prestations%20de%20s ervice/2014/Psu/LC\\_2014\\_009\\_PSU\\_26MARS2014.pdf](https://www.caf.fr/sites/default/files/caf/141/Caf.fr/Partenaires/Prestations%20de%20s ervice/2014/Psu/LC_2014_009_PSU_26MARS2014.pdf)
- **CAFFARI-VIALLON, Raymonde. 2020.** Caffari-Viallon Raymonde, Comment éviter que la collectivité ne nuise aux bébés ? ERES, « Pikler Lóczy », 2020, 368 pages. ISBN : 9782749265865. DOI : 10.3917/eres.caffa.2020.01. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-catholille.fr/comment-eviter-que-la>. Toulouse : Eres, 2020. 978-2-7492-6586-5.
- Dictionnaire étymologique et lexicographique de la langue française. [En ligne] [Citation : 06 01 2020.] <http://www.cnrtl.fr/definition/> attachement.
- **LAROUSSE.** Définition Accueil. [En ligne] [Citation : 10 03 2020.] Dictionnaire étymologique et lexicographique de la langue française. [En ligne] [Citation : 06 01 2020.] <http://www.cnrtl.fr/definition/> attachement...
- **LAROUSSE.** Le developpement psychomoteur de l'enfant [En ligne] [Citation : 06 Avril 2020.] [https://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/d%C3%A9veloppement\\_de\\_lenfant/12494](https://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/d%C3%A9veloppement_de_lenfant/12494).

## Annexe 1 : Grille d'entretien

Je suis étudiante puéricultrice et je réalise des entretiens pour mon projet professionnel qui porte sur l'accueil des enfants de 8 à 12 mois en EAJE.

Avec votre accord, les entretiens seront enregistrés et retranscrits de manière anonyme.

### **1. Pouvez-vous me présenter votre parcours professionnel depuis que vous avez votre diplôme d'infirmière ?**

– Question de relance :

- Quelle est votre fonction actuelle dans l'EAJE ?
- Avez-vous une formation spécifique en EAJE ? sur l'accueil des enfants ?

➤ Objectif : Connaître le parcours et l'expérience de la personne interrogée, savoir si elle possède des connaissances théoriques sur l'accueil des enfants en EAJE.

### **2. Comment se passe le temps d'accueil du matin des enfants de 8 à 12 mois dans votre structure ?**

– Question de relance :

- Qui peut faire l'accueil ?
- Où se déroule l'accueil ?
- Quel est votre rôle lors de l'accueil des enfants le matin

➤ Objectif : Connaître la façon de procéder de l'équipe et de la PDE.

### **3. Qu'observez-vous le matin lorsque l'enfant de 8 à 12 mois se sépare de son parent à l'arrivée dans la structure ?**

- Question de relance :
  - Quelles sont les répercussions de l'accueil sur le vécu de la journée de l'enfant ?
  - Objectif: Recueillir l'avis de la puéricultrice sur les conditions d'accueil de l'enfant et les répercussions que cela peut entraîner.

#### **4. Qu'est-ce pour vous une référente en EAJE ?**

- Question de relance :
  - Qu'en pensez-vous ?
  - S'il y a un système de référente dans votre structure, comment se fait sa mise en place ?
  - Qu'observez-vous de cette prise en charge sur l'enfant ?
  - Objectif: Avoir l'avis de la puéricultrice sur la notion de référence, savoir si elle utilise ce système et ce qu'elle en pense.

#### **5. Pourriez-vous détailler deux points que nous n'avons pas abordé qui vous paraissent importants ?**

- Objectif: Question ouverte qui permet à la puéricultrice de développer ce qui lui paraît important.

#### **6. Dans le contexte actuel du déconfinement lié au coronavirus, quels sont les changements effectués par rapport à l'accueil des enfants.**

- Question de relance :
  - Est-ce que cela a des répercussions sur l'enfant ? L'enfant a-t-il plus de difficulté à se séparer de ses parents ?
  - Qu'est ce qui permet à l'enfant de garder ses repères afin de se sentir intégré au sein de l'EAJE dans ces conditions exceptionnelles ?

- Objectif : Savoir s'il est possible d'établir une continuité dans l'accueil, en période de crise, qui permet à l'enfant d'être rassuré et de ne pas avoir d'angoisse de séparation.

## Annexe 2 : Entretien P2

**Pauline (P) :** Je suis étudiante puéricultrice, et je réalise des entretiens pour mon projet professionnel qui porte sur l'accueil des enfants de 8 à 12 mois en établissement d'accueil du jeune enfant. Voilà, avec votre accord, l'entretien sera enregistré et retranscrit de façon anonyme.

H (P2) : OK.

**P : Question 1 : Alors, pouvez-vous me présenter votre parcours professionnel depuis que vous avez eu votre diplôme d'infirmière ?**

H : Alors, j'ai eu mon diplôme d'infirmière en décembre 2008, je suis rentrée en école de puéricultrice en janvier 2009, et ensuite j'ai eu mon diplôme en mai 2010 puisque j'avais raté, j'ai raté quelques épreuves, j'ai raté le mémoire, donc du coup j'ai été prolongée. Et donc en mai 2010 voilà, j'ai eu mon diplôme. Ensuite j'ai commencé à travailler en crèche en juillet 2010, en tant que directrice adjointe. Voilà, et depuis août 2019, je suis directrice de crèche. Voilà.

**P : Relance :** OK, très bien. Et est-ce que vous avez une formation spécifique en établissement d'accueil du jeune enfant ?

H : Eh, une formation, quand j'ai été embauchée ?

**P :** Oui, par exemple.

H : Alors il y a régulièrement des formations, on est formées régulièrement, plusieurs fois par an. Soit on en fait la demande, avec des thématiques spécifiques, soit c'est notre employeur qui nous propose des formations. Donc 3 fois par an, on a toujours des formations, depuis 10 ans. Au moins une fois par an, autrement ça peut être 2, 3 par an on a des formations effectivement. Ça peut être sur le management, ça peut être sur la petite enfance avec des thématiques bien spécifiques.

**P : Relance :** D'accord. Et sur l'accueil de l'enfant spécifiquement, est-ce que vous avez été formée du coup ?

H : Non. Non, j'ai eu une formation sur le poste de directrice de crèche, mais sur l'accueil spécifique des enfants, non.

**P : Question 2 : D'accord, OK. Alors comment se passe l'accueil du matin des enfants de 8 à 12 mois dans votre structure ?**

H : Alors, l'accueil du matin, c'est hors période covid, on est bien d'accord ?

P : Oui, oui oui.

H : D'accord. Donc hors période covid en fait les parents rentrent dans la structure, et ils rentrent dans le service en question. Et donc du coup c'est le parent qui donne l'enfant à la professionnelle, ou alors met son enfant au sol sur le tapis, dans les services. Voilà c'est comme il veut. Et il fait aussi comme l'enfant veut plutôt. Eh, voilà. Il y a un temps de transmission entre le parent et la professionnelle. Donc des transmissions orales. Et puis y'a aussi un classeur où et le parent, et le professionnel, peut inscrire des informations. Parce que pour l'enfant de 8 à 12 mois, c'est important de savoir à quelle heure ils se sont réveillés, à quelle heure il y a eu le petit-déjeuner, pour pouvoir obligatoirement se caler sur son rythme de sommeil et de repas. Et pour savoir aussi s'il a eu des traitements pendant la nuit, ou du doliprane, voilà. Voilà comment se passe l'accueil du matin.

P : Relance : D'accord. Et qui fait l'accueil, en général, du matin ?

H : Ce sont les professionnelles du service. Voilà, ce sont des auxiliaires de puériculture, ou des éducatrices de jeunes enfants qui, dans chaque service. On a trois services. Et dans le service des 8-12 mois, c'est directement le parent qui est accueilli par le professionnel, l'auxiliaire de puériculture ou l'éducatrice de jeunes enfants.

Relance: D'accord. Et quel est votre rôle dans l'accueil des jeunes enfants le matin ?

H : Alors moi, dans la crèche où je suis, mon bureau est situé dans le hall d'accueil. Donc tous les parents passent devant, donc effectivement, c'est bonjour. Soit on connaît les familles, on a eu en amont, on sait déjà qu'on a besoin de les voir. Soit on leur dit de passer après avoir déposé l'enfant et on discute. Soit y'a des parents qui viennent d'eux-mêmes dans le bureau pour discuter, avec ou sans leur enfant. Voilà, mais le temps du matin est moins propice à des échanges, moi en tant que directrice, c'est moins propice le matin que le soir. Le matin, les parents sont pressés quand même, voilà, ils ont un timing bien serré. Donc c'est pas forcément le matin où il faut transmettre des informations, sauf si c'est à la demande du parent.

**P : Question 3 : D'accord. Et qu'observez-vous le matin lorsque l'enfant de 8 à 12 mois se sépare de son parent à l'arrivée dans la structure ?**

H : Alors, 8 – 9 mois c'est pas le meilleur âge en terme de séparation. Eh voilà, parce qu'il y a l'angoisse de séparation. Effectivement, l'enfant se rend compte que le parent part. Donc c'est pas la meilleure période. Donc on peut être confrontés à des séparations difficiles, des larmes,

des cris, voilà. L'enfant exprime son émotion, soit sa tristesse, soit sa colère, soit son mécontentement, pour dire qu'il n'est pas d'accord de se séparer de son parent. Et donc du coup ça c'est le rôle de la professionnelle d'aider le parent à cette séparation en fait. Et c'est vrai qu'on peut être amenées, soit moi si on est dans le service, soit la professionnelle, de dire au parent : « écoutez, là il faut que vous y alliez », pour effectivement aider à la séparation. Parce qu'il y a des parents pour qui c'est plus compliqué que d'autres.

**Relance : D'accord. Et est-ce que cet accueil a des répercussions sur le vécu de la journée de l'enfant ?**

H : Effectivement, suivant les enfants, y'en a qui ont besoin de temps pour se remettre de cette séparation. Y'en a ça peut, quand on les connaît, on sait qu'il leur faut une demi-heure, une heure. On les laisse tranquilles. Ou bien pour les enfants pour qui c'est compliqué, il faut mettre un certain nombre de choses en place, leur proposer des livres parce qu'ils adorent les livres, le temps qu'ils se remettent de leurs émotions. Y'en a qui ont besoin de leur colère, donc on les laisse sur un coussin, voilà le temps. On leur explique : « bah voilà tu n'es pas content, on te laisse le temps de te remettre, et quand tu seras disposé tu pourras venir jouer avec nous ». Et puis y'a des enfants qui n'arrivent pas à s'en remettre, et c'est vrai que là c'est plutôt aux professionnelles d'aller vers l'enfant soit pour des câlins, soit pour le contenir, soit pour accompagner son mal-être. Pour dire « voilà je vois que tu ne vas pas bien, mais voilà, papa il a dû partir, et toi tu es là toute la journée avec nous, tu sais ce qu'on va faire. Et puis papa il reviendra ce soir ». Voilà, c'est aussi à l'adulte, au professionnel, de l'accompagner sur ce temps difficile.

**P :Question 4 : D'accord. Et qu'est-ce que, pour vous, une référente en établissement d'accueil du jeune enfant ?**

H : Alors nous, notre crèche, on fonctionne avec la référence. Bah nous, tout notre projet, il est basé sur la référence effectivement. Chaque professionnelle a un groupe d'enfants sur toute l'année. Et donc c'est cette personne qui va s'occuper du groupe d'enfants, notamment sur les temps forts. Donc sur l'accueil du matin ou du soir si elle est présente. Et sinon en systématique c'est le temps des repas, le temps des changes, le temps de l'endormissement. Surtout, la référence elle est excessive, enfin elle est stricte notamment dans le groupe des bébés. Puisque voilà, c'est important à cette période-là que l'enfant ait des repères pour qu'il se sente en sécurité, pour ensuite pouvoir se développer, voilà. L'intérêt de la référence, c'est que l'enfant soit sécurisé, soit attaché à sa référente, pour ensuite découvrir son environnement, explorer son environnement, découvrir de nouvelles activités, et puis

découvrir les autres avec qui il vit en collectivité. Et c'est d'autant plus important chez les petits que chez les grands.

P : Et du coup quand vous dites le groupe des bébés, c'est de quel âge à quel âge ?

H : Eh bien en septembre par exemple, les plus petits peuvent avoir 2.5 mois, on ne peut pas accueillir avant 2.5 mois, mais les plus grands peuvent déjà avoir 10 mois. Y'a une différence, voilà. Et là, courant juin, les plus petits ont 10 mois. Et puis y'en a ils ont déjà 15, 16 mois.

P :Relance: D'accord. Et je crois que vous avez répondu à la question. Je voulais savoir comment le système de référence se met en place dans la structure. Concrètement, ça se passe comment ?

H : Bah, alors concrètement, elle est très stricte et exclusive chez les bébés. C'est-à-dire que, effectivement, sauf cas particulier, les personnes qui ne sont pas référentes d'un enfant ne vont pas s'occuper de lui, sauf urgence bien sûr : une chute, un vomissement, bon voilà. Mais les personnes autres que sa référente ne vont pas s'occuper de lui sur les temps de change, d'accueil, d'endormissement et sur les temps d'échange avec les parents. Voilà. Alors après, effectivement, comme dans notre structure elles ont des RTT dans la semaine, donc y'a un binôme de référence, ce qui fait que c'est toujours la même personne qui va s'occuper de l'enfant quand sa référente ne sera pas là. Et par exemple quand y'a des sujets sensibles ou importants dans le développement de l'enfant, par exemple la diversification alimentaire, c'est exclusivement la référente qui va s'occuper de cette thématique avec la famille. Voilà parce que du coup, c'est elle qui a fait l'adaptation, c'est elle qui connaît et qui a ce lien privilégié avec l'enfant et avec sa famille, le lien de confiance a été créé dès le début. Et du coup c'est plus propice pour se livrer, c'est plus propice à la connaissance. Et la référente a effectivement une connaissance plus fine de l'enfant, de ses besoins, de son stade de développement. Et aussi une connaissance plus fine des parents. Tous les parents ne sont pas les mêmes, et y'a des sujets plus difficiles à aborder, donc des façons d'aborder différentes selon les parents, selon les sujets. Nous c'est très exclusif. Et du coup par exemple les dortoirs et la salle de change sont aussi en fonction de la référente. C'est-à-dire que l'enfant il va toujours dormir dans le même dortoir, à la même place dans le même lit. Et au niveau de la salle de change, ils vont être changés sur la même table de change. Et pareil pour les repas et les biberons, il prend son repas et son biberon au même endroit. On va pas changer. Et si jamais y'avait une remplaçante ou la binôme de référence, la personne doit obligatoirement se conformer aux habitudes de l'enfant.

P :Relance: D'accord. Et qu'est-ce que vous observez de cette prise en charge sur l'enfant ?

H : Eh bien on voit que, effectivement, le déroulé de la journée est fluide, il a ses habitudes, il a ses repères, et c'est ce qui fait que l'enfant est sécurisé au fil du temps. Et du coup il est sécurisé parce qu'il sait où il va manger, il sait où il va dormir, il sait qui va s'occuper de lui. Ils mangent tous à l'heure, parce qu'ils sont calés, et il sait par exemple qu'il va manger après tel enfant, et donc du coup certains peuvent patienter davantage parce que qu'il sait qu'après lui, ça va être son tour. Voilà, y'a beaucoup plus de sécurité, et toute cette sécurité permet à l'enfant de se construire, d'avoir confiance en lui, d'avoir confiance à l'adulte. Et voilà pour tout ça il est sécurisé physiquement, il est sécurisé affectivement. Et ça permet de pouvoir explorer, de pouvoir se développer en toute sécurité.

**P : Question 5 : D'accord. Est-ce que vous pourriez aborder deux points qui vous paraissent importants, qu'on n'aurait pas abordés ?**

H : Je dirais, l'importance du binôme de référence, ou de penser l'absence de la référente. C'est très important parce que c'est la réalité de toutes les crèches, de tous les modes de garde. Si on veut vraiment que ce projet de référence fonctionne, il faut penser l'absence de la référente. Et du coup il faut penser à mettre en place des outils, par exemple nous la référente elle a un tableau qu'elle met à jour régulièrement sur chaque enfant, sur leur habitude de sommeil, leur rythme, leur façon de manger, ce qu'ils n'aiment pas. Pour que si jamais la binôme de référence doit s'en occuper, elle connaisse. Ou nous par exemple la direction ça nous arrive d'aller voir pour les remplacer. Et comme ça nous on est un minimum perdus, et on assure un minimum de sécurité pour l'enfant. Pour ne pas faire n'importe quoi pour que l'enfant soit perdu. Et après aussi nous, dans l'ensemble des bébés, ils sont 17, donc y'a 3 référentes et elles sont 4 au quotidien. Et y'a une personne qui est non référente. Elle c'est la personne, c'est le phare, on l'appelle le phare parce que, par exemple pour les temps forts de la journée, à savoir les repas, les goûters, pour que la référente soit disponible et ait une relation privilégiée avec l'enfant avec qui elle donne à manger, il faut que les autres soient un minimum occupés quand même. Et c'est la personne phare qui va s'occuper de tous les enfants qui ne sont pas avec leur référente, pour être sécurisés et pour qu'ils puissent jouer et patienter. Mais ça permet aussi à la référente de pouvoir être libre et vraiment disponible pour l'enfant avec qui elle est. Voilà, le temps du repas, pour qu'il y ait un intérêt de relations privilégiées, il faut qu'elle soit disponible. Donc voilà il faut penser quand même qu'une personne s'occupe des autres enfants. Et dans l'idéal, c'est toujours la même personne évidemment.

**P : Et cette personne phare n'est référente d'aucun enfant ? Jamais, ou ça peut tourner ?**

H : Voilà, soit on fait le choix en début d'année que cette personne soit la personne relai de temps en temps. Soit on fait le choix qu'elle soit toujours phare. Et en fait nous, à la crèche où je suis, on fait le choix que ce soit toujours la personne phare qui le soit, toute l'année. C'est pas un poste facile, c'est pas adapté à tous les professionnels, et voilà. Parce qu'elle peut aussi avoir son propre projet, mettre en place des activités spécifiques, et les enfants vont avoir aussi cette habitude et cette sécurité avec cette personne. Ils savent que c'est toujours elle qui va s'occuper d'eux pendant le temps des repas, pour les faire patienter pour les activités. Et puis elle peut, puisqu'elle connaît les enfants, savoir quoi leur proposer en fonction de leur âge, en fonction de la journée aussi, s'ils sont de bonne humeur, pas de bonne humeur. Voilà, il faut que ce soit pensé aussi.

**P :Relance: D'accord. Donc si j'ai bien compris, chaque enfant a une référente, qui a comme une suppléante, qui forme un binôme. Et en plus de ça il peut y avoir un peu une autre personne repère qui est cette personne phare ?**

H : C'est ça, exactement. Au-delà de la référence, il faut apporter des repères dans tout en fait. Donc voilà. Donc c'est vrai, quand y'a par exemple, quand y'a des réunions d'équipe, ce sont des personnes extérieures du service, mais ce sont toujours les mêmes personnes. Une personne de chez les grands, une personne de chez les moyens, et un agent technique qui viennent surveiller les enfants le temps de la réunion, mais ce sont toujours les mêmes personnes. Comme ça les enfants les connaissent au fur et à mesure dans le temps ils les connaissent. Et du coup ces personnes connaissent aussi les enfants. Voilà.

**P :Question 6 : D'accord. Et tout à l'heure vous m'avez dit que d'habitude ça se passait comme ça, mais dans le contexte actuel du confinement lié au coronavirus, quels sont les changements justement par rapport à l'accueil des enfants ?**

H : Eh bien, les parents n'ont plus le droit de rentrer dans la crèche, n'ont plus le droit de rentrer dans le service. Du coup effectivement, ça fait comme à l'époque où le parent donnait l'enfant à la professionnelle de bras en bras, voilà. Et ensuite, comme les groupes sont restreints, bah forcément le nombre de professionnelles est restreint, donc on ne peut pas garantir que la référente puisse s'occuper de ses enfants. Si elle est là et que ses enfants sont là, bien sûr elle s'en occupe. Mais malheureusement, vu le contexte actuel, elle ne peut l'assurer. Mais comme finalement, la réouverture c'était le 11 mai, tous les enfants que nous avons actuellement connaissent tous les professionnels. Donc ils sont déjà sécurisés quelque part, puisque les visages, ils les connaissent, les personnes, ils les connaissent. Et toutes les professionnelles connaissent les rythmes et les habitudes de chaque enfant, et leur

personnalité. Et les parents connaissent l'ensemble des professionnelles. Donc finalement ils n'ont plus d'appréhension à laisser leur enfant à une personne qui n'est pas la référente, puisque arrivés au mois de mai tout le monde connaît tout le monde. Et finalement voilà, cette période serait arrivée en octobre ou novembre, ç'aurait été un petit peu plus compliqué puisque les parents ne connaîtraient pas encore bien chaque professionnelle et chaque professionnelle ne connaîtrait pas bien tous les enfants. Et après, du coup, c'est des transmissions très succinctes, c'est ce qui fait un peu défaut, c'est qu'après deux mois les parents ont envie de discuter. Donc les enfants ont évolué bien sûr dans leur rythme, dans leurs besoins. Donc là on a mis en place soit des mails, où les parents ont raconté un petit peu l'évolution de leur enfant. Soit on a des RDV téléphoniques entre la professionnelle, la référente et son parent. Pour pouvoir faire un petit point pour savoir, bah voilà où il en est au jour d'aujourd'hui, pour qu'on puisse aussi s'adapter à l'évolution de l'enfant.

**P :Relance : D'accord. Est-ce que ça a des répercussions justement sur l'enfant ? Est-ce qu'il a plus de difficultés à se séparer de son parent ?**

H : Les premiers jours oui. Mais après au quotidien ça va, ça se passe bien. Y'a pas de manque on va dire puisque, comme ils ne sont que dix enfants finalement, c'est intéressant parce qu'il y a bien des professionnelles, elles sont en nombre pour s'occuper correctement des enfants. Mais c'est vrai que, moi par exemple en tant que directrice, je suis quand même amenée à rappeler à l'ordre régulièrement et les parents, et les professionnelles, en demandant de ne pas trop discuter, puisque c'est à l'encontre des gestes barrière quand même. Voilà, c'est un peu. Mais comme on est au mois de mai, juin, les parents savent que, ils nous connaissent, ils savent qu'on fait pas ça. Y'a pas de mauvaise intention. C'est juste que les conditions sanitaires font que je suis obligée de rappeler à l'ordre et les parents et les professionnelles, mais ils le comprennent très bien. Donc ça va, ça se passe bien quand même, on va pas se plaindre.

**P :Relance : Et du coup, dans ce contexte, qu'est ce qui permet à l'enfant de garder ses repères ?**

H : Eh ben, le service lui n'a pas changé. Mais effectivement, tous ne mangent plus à la même place. On a dû changer deux trois choses. Et du coup on l'explique aux parents, on le verbalise régulièrement à l'enfant, et voilà comme ça le parent. On a bien expliqué aux parents comment se passait l'accueil dans ce contexte. Comme ça lui il est un peu moins anxieux. Et si le parent est apaisé, forcément il sera un peu plus apaisant avec son enfant. S'il laisse son enfant en toute sécurité, l'enfant le ressent aussi. Donc voilà on a essayé

d'expliquer au maximum, de dédramatiser la situation aux parents, pour qu'ils soient un peu plus sereins en déposant leur enfant.

P : D'accord. Donc en fait, au lieu de donner les informations juste au moment de l'accueil, vous avez donné en amont les informations. Et finalement tout le monde est rassuré, que ce soit le parent ou l'enfant.

H : Voilà. Et nous on a bien assisté auprès des parents qu'il fallait pas hésiter à nous appeler. Du coup au téléphone on prend bien le temps de répondre à toutes leurs questions.

P : D'accord, c'est un accueil qui est un peu changé, qui n'est pas forcément physique, qui se fait par téléphone...

H : Par téléphone et par mail. Les parents ils savent qu'ils peuvent nous appeler n'importe quand. Et de même que, comme on peut le voir en période d'adaptation en septembre, si les parents ont envie d'appeler dans la journée, on leur passe la référente, ou la personne qui s'en occupe, comme ça ils peuvent demander comment se passe la journée. Et suivant les familles, voilà y'en a ils vont appeler pendant une semaine pour être sûr que tout va bien, et puis d'autres qu'une ou deux fois, et d'autres pas du tout, ça dépend des parents.

P : D'accord, merci beaucoup. C'était la dernière question, merci de m'avoir répondu.

## Annexe 3 : Tableau récapitulatif analyse

	<b>Utilisation référente</b>	<b>Organisation si absence de référente</b>	<b>Points importants</b>	<b>Accueil lors du Confinement</b>	<b>Place de la référente Confinement</b>	<b>Répercussions sur enfants</b>
P1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas exclusif</li> <li>• Binôme de référentes</li> <li>• 1 référente = 5 enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoins fondamentaux</li> <li>• Binôme ou tierce personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux lors de l'accueil</li> <li>• Repères</li> <li>• Référence adaptée aux 8/12 mois pas pour les plus grands</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre professionnel</li> <li>• Plus de professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importance de la référente pendant la journée</li> <li>• Besoin de temps</li> <li>• Besoin d'être rassuré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants « extraordinaires »</li> <li>• Enfants sereins</li> <li>• Capacité d'adaptation</li> </ul>
P2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stricte et exclusive</li> <li>• Accueil si référente présente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Binôme de référentes fixe</li> <li>• +/- personne phare/ PDE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation des enfants par personne phare en plus de la référente</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de personnel</li> <li>• Autre professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Référente pas toujours présente</li> <li>• Besoin de temps</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants sécurisés</li> </ul>
P3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix de ne pas avoir de référente</li> <li>• 4 professionnels fixes dans l'équipe</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas banaliser émotions enfants</li> <li>• Rituels importants</li> <li>• Verbaliser le départ des parents</li> <li>• Distance professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnel connu à l'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de problématique</li> <li>• Bonne adaptation</li> </ul>
P4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 section avec référente en test</li> <li>• 1 référente = 5 enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacée par EJE ou si besoin un autre professionnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil par référente</li> <li>• Importance de la continuité dans la référence</li> <li>• Connaissance et observation fine enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relation privilégiée avec l'accueillant</li> <li>• Plus de professionnels</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonne adaptation</li> </ul>

